

Volume 16 série spéciale Coronam semaine 3

Un jour, tu verras, on se rencontrera, Quelque part, n'importe où, guidés par le hasard, Nous nous regarderons et nous nous sourirons.

Troisième Libellio de la série Coronam, et un retour (que nous espérons bienfaisant) aux livres.

Jean-Michel Saussois présente l'ouvrage dérangeant de Johann Chapoutot sur le lien entre nazisme et management. Et puis aussi, un roman. À lire? La question se pose.

Les communs sont un enjeu pour nos sociétés et la théorie du management: Camille Toussaint rend compte de Patterns of Commoning.

L'approche pragmatiste de la démocratie que développe Roberto Frega n'est pas sans lien, puisque les communs sont justement une des facettes de ce projet démocratique. Le livre de Haïm Korsia, Réinventer les aurores, aborde sous un autre angle cette même question de la démocratie.

Rebecca Spang s'est intéressée à la Révolution française sous l'angle financier, à ses yeux d'historienne spécialiste du sujet, absolument central. Le résultat est étonnant: tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les assignats sans jamais avoir eu l'idée de vous y intéresser.

Dans la même veine est évoqué Thomas Paine, figure captivante et trop mal connue des révolutions d'Amérique et de France. Enfin, une suggestion musicale: profiter de cette période pour redécouvrir l'un des plus grands expérimentateurs de l'histoire de la musique, Joseph Haydn. L'occasion d'une pensée pour Vienne, confinée aujourd'hui comme elle le fut durant la peste de 1679, et pour Fertőd où furent créés tant de chefs d'œuvre.

3

Pensées pour soi, écrites par d'autres

Hervé Dumez

7

Quand un historien marche sur une ligne de crête

À propos de Libres d'obéir. Le management, du nazisme à aujourd'hui, de Johann Chapoutot Jean-Michel Saussois

15

De l'avenir de la démocratie considéré sous l'angle du pragmatisme

À propos de Le projet démocratique, de Roberto Frega Hervé Dumez

29

Parions sur la lumière

À propos de Réinventer les aurores, de Haïm Korsia Hervé Dumez

31

Variations sur les communs

À propos de Patterns of Commoning, édité par David Bollier & Silke Helfrich Camille Toussaint

39

La face financière de la Révolution

À propos de Stuff and Money in the Time of the French Revolution, de Rebecca L. Spang Hervé Dumez

63

Mais que sont devenues les éditions Gallimard?

À propos de Les choses humaines, de Karine Tuil Jean-Michel Saussois

67

Haydn

Hervé Dumez

73

Tom Paine, ou la révolution toujours à venir

Hervé Dumez

Rédacteur en chef : Hervé Dumez
Secrétariat de rédaction : Michèle Breton
Relectrices : Élodie Gigout, Camille Toussaint
http://lelibellio.com/
ISSN 2268-1167

Pensées pour soi, écrites par d'autres

Hervé Dumez

La succession des jours

Perds confiance, car chaque jour n'est qu'une trêve entre deux nuits.

Espère, car chaque nuit n'est qu'une trêve entre deux jours.

(Stig Dagerman)

Heures sombres

Précipités telles des colombes dans la noire tempête¹.

(Virgile)

Désorienté

Hibou désorienté, chouette ayant perdu la vue...²

(Saxo Grammaticus)

Nous sommes tellement égarés, que nous devons être dans le bon chemin.

(Fernando Pessoa)

Se faire un thé

Car le thé sera toujours le breuvage favori de l'intellectuel³.

(Thomas de Quincey)

Réorganiser sa vie comme sa cuisine

La vie est aussi bien organisée que dans une cuisine moderne : on est assis au milieu et, presque sans bouger, on peut mettre en marche tous les appareils.

(Robert Musil)

Écouter les ministres

Il sied encore plus mal à un ministre de dire des bêtises que d'en faire.

(Jean-François Paul de Gondi, cardinal de Retz)

- Praecipites atra ceu tempestate columbae.
- 2. Bubo viae vacuus, noctua luce carens.
- 3. For tea will always be the favourite beverage of the intellectual.



La bonne fortune, René Magritte (1945) Musées royaux de Belgique

Vidéo-conférences (enfin, le médicament...)

Le médicament idéal. Trois gouttes suffisent à paralyser la langue pour de longues heures supprimant âneries, conférences, discours, réflexions inopportunes, et toutes réparties généralement idiotes.

(L'incorrigible Achille Talon)

Livres

Où puis-je trouver le temps de ne pas lire tant de livres ?

(Karl Kraus)

Il n'y a rien de plus beau qu'un beau livre.

(Joubert)

Procrastiner

Ajourne toute chose. On ne doit jamais faire aujourd'hui ce qu'on peut tout aussi bien négliger de faire demain. Il n'est même pas besoin de faire quoi que ce soit, ni aujourd'hui ni demain.

(Fernando Pessoa)

Ne rien faire

Je vais donc te raconter pourquoi je ne fais rien, commençat-il ; puis il se tut.

(Robert Musil)

Ne penser à rien

Je voulus me reposer quelque temps en ne pensant à rien. C'est une manière d'exister qui est aussi de mon invention, et qui m'a souvent été d'un grand avantage; mais il n'est pas donné à tout le monde de savoir en user: car, s'il est aisé de donner de la profondeur à ses idées en s'occupant fortement d'un sujet, il ne l'est point autant d'arrêter tout à coup sa pensée comme l'on arrête le balancier d'une pendule.

(Xavier de Maistre)

Travailler

Je ne sais quelle rafale de travail a soufflé sur moi.

(Stéphane Mallarmé à Eugène Manet et Berthe Morisot, 15 janvier 1889)

Et, pour finir, je suis paresseux ; ou je travaille beaucoup.

(Stéphane Mallarmé à Berthe Morisot, 27 juin 1891)

Je travaille, sans trop savoir à quoi.

(Stéphane Mallarmé à Berthe Morisot, 6 septembre 1893)

Et ne pas désespérer de sa paresse

Souleveuses impuissances.

(Henri Michaux)

L'ennui

L'ennui n'est pas une maladie due au déplaisir de n'avoir rien à faire, mais c'est la maladie, combien plus grave, de l'homme convaincu que ce n'est pas la peine de faire quoi que ce soit. Et, dans ces conditions, plus on a de choses à faire, plus on a d'ennui à subir.

(Fernando Pessoa)

Fermeté dans l'adversité

Maintenant il te faut du courage, Énée, maintenant un cœur

(Virgile)

Être tenté de prendre le large

Mon cœur voudrait prendre le large.

(Henri Michaux)

Nuit

Viens et berce-nous,
Viens, et dorlote-nous,
Baise-nous silencieusement le front,
Si impalpablement que nous ignorions qu'on le baise,
Hormis, peut-être, par cette différence dans l'âme
Et ce sanglot vague à la déchirure mélodieuse
Au plus ancien de nous
Là où racinent tous ces arbres de merveille
Dont les fruits sont les rêves que nous chérissons
Parce que nous les savons sans relation avec le contenu de la vie.

(Fernando Pessoa)

4. Nunc animis opus, Aenea, nunc pectore firmo.

AEGIS le Libellio a'	Α	EGI	S le	Libe	ellio	a'
----------------------	---	-----	------	------	-------	----

Quand un historien marche sur une ligne de crête À propos de *Libres d'obéir. Le management, du nazisme à aujourd'hui*, de Johann Chapoutot

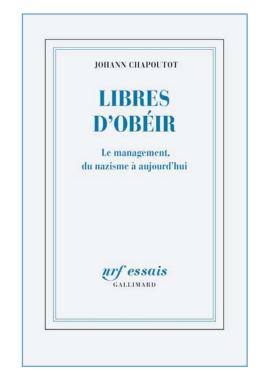
Jean-Michel Saussois Sociologue

n tweet de mon collègue Olivier Germain attire mon attention sur un livre, Libres d'obéir (Chapoutot, 2020). Ce n'est pas le titre du livre qui m'intrigue, un oxymore qui fait aujourd'hui l'objet de nombreux travaux dans une période où la question du consentement est à l'ordre du jour; non, plutôt le sous-titre, Le management, du nazisme à aujourd'hui. La dernière phrase de la quatrième de couverture est encore plus intrigante: « le nazisme aura été un grand moment managérial et une des matrices du

management moderne. » Certes, l'auteur ne dit pas que le nazisme a été la matrice du management moderne mais une matrice. Toutefois, cette affirmation péremptoire ne peut qu'intriguer qui s'intéresse non pas à l'histoire du nazisme mais à l'histoire du management, et cela dans plusieurs pays.

Avant d'entreprendre la lecture, je me renseigne sur l'auteur. Le curriculum académique est impressionnant : premier prix au concours général en histoire, normalien, germaniste, diplômé de Sciences Po, agrégé et docteur en histoire. Un auteur qui a écrit plusieurs livres sur le nazisme, qui font autorité. Bref, Johann Chapoutot, Professeur à Paris-Sorbonne est un universitaire reconnu par ses pairs pour la qualité et le sérieux de ses travaux. À la lecture de ce livre, j'en suis venu à

la conclusion que s'il avait été titré Étude



de cas : le management en Allemagne, du nazisme aux années 60, le succès eut été un succès d'estime entre collègues spécialistes de l'Allemagne contemporaine. Il s'agit d'une étude de cas qui retrace le parcours d'un universitaire qui finira sa carrière comme Général SS (SS Oberführer) et participera au redressement de l'Allemagne en formant au management des milliers de cadres intermédiaires. Les retombées médiatiques eurent alors été fort modestes. Peu de chance en effet d'être invité dans les médias pour remarquer avec une jubilation non dissimulée que le slogan du parti nazi « la joie par le travail » (Kraft durch Freude) résonne étonnamment (sic) aujourd'hui avec « le bonheur au travail » prôné par les chief happiness officers ou que le nazisme a été la matrice de la théorie du management pour l'après-guerre. Là où le livre pose en effet problème, c'est de partir de la pensée de ce juriste nazi pour en tirer quelques propositions sans tenir compte des travaux de ses collègues historiens qui ont travaillé sur l'histoire du management dans plusieurs pays dont l'Allemagne et selon un raisonnement analogique. Ce sont ces deux points que je voudrais développer : tout d'abord, rendre compte de cette étude de cas et ensuite discuter la façon dont l'historien fait « résonner » le nazisme avec le management tel que pratiqué aujourd'hui dans les entreprises et les administrations publiques.

L'étude de cas

Sous une plume alerte, le lecteur découvre l'histoire d'un jeune juriste du nom de Reinhard Höhn, spécialiste de droit public passionné d'histoire et de sociologie, travailleur acharné, ambitieux pour lui-même et pour son pays. D'abord élève du juriste constitutionaliste Carl Schmitt, un des grands piliers intellectuels du régime, il s'éloigne assez vite de son influence en redéfinissant ce qu'il faut comprendre par État. Pour ce jeune juriste, il ne s'agit ni de réformer ni de moderniser l'État prussien mais tout simplement de le dissoudre voire de le faire disparaître « l'État n'est plus l'entité politique suprême il est bien plutôt limité à des missions que lui attribue le pouvoir (Gurung) au service de la communauté du peuple. En ce sens il n'est plus qu'un simple moyen que l'on engage et qui se voit assigner ses objectifs et son action » (cité in Chapoutot, 2020, p. 45). Sa définition de l'Etat est d'ailleurs en phase avec celle d'Hitler qui déclare au Congrès de Nuremberg en 1934 que « ce n'est pas l'État qui nous donne des ordres, mais nous qui donnons des ordres à l'État. » Pour le résumer lapidairement, les fonctionnaires allemands ne sont pas des commis de l'État mais des commis au service du Parti.

Autrement dit, pour ce juriste en droit public qui grimpera vite les échelons du parti, une fonction publique agissant au nom d'une fin abstraite comme celle de l'intérêt général n'a aucun sens dans un État conçu avant tout comme un appareil (Apparat), c'est-àdire des rouages organisationnels au service d'un fin parfaitement explicite. De quelle fin s'agit-il? Il s'agit de renforcer la perpétuation de la race allemande sur un territoire en extension au-delà des frontières nationales. La conception nazie la plus stricte de l'État envisage en effet les frontières nationales comme les traces d'un État westphalien dépassé dans la mesure où il n'y a plus de nations mais des races. Je cite Chapoutot, page 50, « la communauté de race est nécessairement une communauté de corps et d'esprit : dans cet univers sain, l'État en tant qu'institution garante du bien commun, est parfaitement inutile. » Ce n'est plus de l'État dont il faut parler mais du grand Reich, un Reich qui retrouve son acception religieuse de règne, un État très éloigné de l'État de droit constitué d'une bureaucratie telle qu'a pu la définir Max Weber.

L'idée forte consiste alors à réformer l'État prussien de fond en comble en le doublant à la fois par le Parti nazi ou plutôt le mouvement (Bewegung) mais aussi par des agences administratives ad hoc chargées de missions temporaires, dotées de budgets spécifiques. « Ce n'est pas l'État qui crée le peuple mais le peuple qui crée l'État » (op. cit., p. 79). Autrement dit, à la stabilité de l'État pérenne doit se substituer la mobilité, la souplesse, la flexibilité. Johann Chapoutot fait remarquer que l'antiétatisme nazi n'est pas sans poser de problèmes dans la mesure où les politiques que les nazis promeuvent supposent des fonctionnaires pour les mettre en œuvre. Or, de plus en plus d'allemands étant sous l'uniforme, il s'agit alors de faire plus avec moins. La communauté (Gemeinshaft) sera la réponse à ce défi de productivité administrative. La communauté comme adhésion immédiate de la « troupe des fidèles » (Gefolgschaft). Les Allemands ne sont pas les citoyens d'un État mais les compagnons d'un Führer à comprendre non pas comme un dictateur mais comme un guide. Chapoutot cite Reinhardt Höhn: « le principe de la communauté s'oppose frontalement au principe individualiste de l'État souverain. On ne gouverne plus [...], on dirige » (op. cit., p. 57).

Après la guerre, Chapoutot montre comment Reinhardt Höhn a su se faire discrètement oublier en changeant de nom grâce à son réseau d'anciens collègues du service de sécurité du Parti. N'ayant assassiné personne de ses mains propres, il bénéficiera de la loi d'amnistie de 1949, pour réapparaître ensuite à la tête d'une école privée de management (Bad Harzburg). L'historien (chapitre 7) note que « son objet d'étude » se fait plus discret, les écrits flamboyants sur la destruction de l'État allemand et sur la liberté germanique sont mis en sourdine, se contentant de l'économie sociale de marché comme modèle concurrent du modèle communiste de la RDA; il va plutôt réformer les entreprises allemandes en appliquant des méthodes de management somme toute assez classiques: l'ancien général SS enseigne qu'il faut fixer un objectif plutôt simple auquel les cadres « doivent » adhérer et qu'il faut les laisser libres de choisir les moyens pour les atteindre, tout en n'oubliant pas de rappeler que les résultats doivent être contrôlés par la hiérarchie. Le lecteur découvre un pédagogue inlassable, qui donne des cours de management à des cadres intermédiaires dans le cadre de la formation continue pratiquée par les grandes entreprises allemandes. L'historien avoue peiner



Tentative de l'impossible, René Magritte (1928) Musées royaux de Belgique

à lire cette abondante littérature managériale de son objet d'étude, une littérature somme toute assez terne, je le cite: « cette littérature managériale s'avère aussi descriptive et normative que pauvre en idée » (op. cit., p. 107). Cet ancien général écrit des livres sur le comment faire : comment exercer son leadership, comment conduire des hommes, comment diriger par objectif, autant de livres que les cadres achètent dans les aéroports avant de prendre l'avion. En 1972, « l'objet de l'étude de cas » est rattrapé par son passé et Chapoutot décrit la fin de vie d'un vieux monsieur qui, loin d'être le Mengele du droit (op. cit., p. 78) dans sa période flamboyante nazie du grand Reich, est plutôt devenu un universitaire recroquevillé

sur sa table de travail, écrivant des dizaines de livres de recettes managériales. « Le crépuscule d'un Dieu », titre du chapitre VIII.

Le problème

Viennent maintenant les interrogations que ce livre soulève. Pour l'auteur, ce livre est présenté comme une simple étude de cas qui ne peut pas dire plus que ce qu'elle est supposée vouloir dire. Pourtant, dans le même temps, l'auteur semble tirer de ce cas quelques propositions sur le management en général. Et c'est bien là que réside le problème, celui du débordement du cadre. Première interrogation. À trop se focaliser sur les dix-sept ans de la période nazie, en suivant pas à pas le parcours du juriste/ général, Chapoutot se comporte comme celui qui cherche la nuit sa clé perdue au pied d'un réverbère car c'est le seul endroit où il voit clair pour la chercher. Or, la lecture d'un important ouvrage Le siècle des chefs (Cohen, 2013), fournit un autre point de vue. Yves Cohen a eu en effet comme ambition intellectuelle de faire l'histoire du commandement et de l'autorité de 1890 à 1940 et cela dans plusieurs pays : États-Unis, France, Union Soviétique et Allemagne. La thèse du livre consiste à dire que la figure du chef se décline de façon spécifique selon chacun des pays. Dans sa fresque impressionnante (870 pages), un long chapitre est consacré à l'Allemagne (pp. 99-164), intitulé « Le Führer et le pouvoir du chef ». Ce chapitre permet de comprendre que la question du chef en Allemagne (Führer) précède le nazisme. Le débat sur la Führung s'inscrit dans un contexte de crise politique et institutionnelle consécutif à la défaite lors de la Première Guerre : la question de la conduite des hommes est posée dans les entreprises allemandes confrontées à la rationalisation de la production et cela dès les années 1920, tout comme elle se pose dans les entreprises américaines à la même période. En suivant Yves Cohen, on pourrait dire que les réflexions en Allemagne sur la question du chef et de la conduite des hommes ont été développées préalablement à la période nazie mais que ces réflexions ont été incorporées par le parti nazi et cela sur un fond d'antiétatisme : « Le point singulier est que cette culture de la Fürhung a connu en Allemagne le moment nazi de la radicalité maximale. Un Führerprinzip devient alors le principe d'organisation de tout pouvoir. Ce n'est pas un simple principe hiérarchique où tout descend du chef, c'est la mise en dépendance de soi à un chef nommé Hitler qui incarne le peuple allemand et nul autre peuple et race » (Cohen, 2013, p. 100). Autrement dit, les nazis ont déformé jusqu'à la nausée la figure du chef (Führer) telle qu'elle était discutée en Allemagne, et c'est d'ailleurs tout l'intérêt du travail de Chapoutot que de décrire la nazification de la figure du chef via l'itinéraire de ce juriste dont d'ailleurs Yves Cohen ne fait aucune mention,

ce qui pose d'ailleurs la question du choix de ce personnage parmi d'autres juristes influents au sein de l'appareil nazi.

Seconde interrogation, le raisonnement conduit est analogique. Pour raisonner de façon analogique, c'est à dire pour dire que l'un ressemble à l'autre ou fait penser à l'autre, encore faut-il maîtriser l'autre. L'auteur nous explique que les principes du management nazi font penser à ou font écho à l'autre, le management tel qu'il est « vu » par Chapoutot : « Le management, ce que l'on appelait jadis en français l'"organisation" est une réflexion sur les structures de travail, l'attribution des tâches, la définition des compétences et des responsabilités. » (op. cit., p. 128). C'est donc muni de cette définition du management pour le moins pauvre, réductrice et lacunaire au regard des travaux existants sur le sujet que Chapoutot va raisonner analogiquement en prenant également le risque de l'anachronisme. On peut en prendre deux exemples : les agences administratives et la joie par le travail.

L'historien montre que la prolifération des agences administratives s'explique par la volonté des nazis de détruire l'État prussien : à la rigidité des règles s'oppose le dynamisme et la souplesse d'agences pensées d'emblée comme une gestion de projet éphémère qui ont un début et une fin, et cela en dehors du périmètre de l'État. Moins prudent à l'oral qu'à l'écrit, Chapoutot déclare¹ alors que les nazis ont pensé le New Public Management avec quarante ans d'avance. Tous les ingrédients sont là et les mots-clefs comme souplesse, agilité, autonomie du travailleur libre et joyeux, etc., sont autant d'indices pour affirmer sa découverte... stupéfiante. Au moment où j'écris ce texte en pleine crise de coronavirus, faire le parallèle entre une agence issue de l'orthodoxie nazie et une agence comme l'agence régionale de santé (ARS) a des allures d'imposture, ou

Le second exemple porte sur l'analogie entre le slogan « la joie par le travail » et la mode actuelle de créer des postes de responsables du bonheur (chief happiness officer). Là, encore le raisonnement analogique repose sur des approximations. Tout d'abord, le slogan « la joie par le travail » est un slogan politique porté par le parti nazi. Chapoutot l'explique très bien d'ailleurs, il s'agit d'un programme intégré au front allemand du travail (Deutsche Arbeitfront – DAF). Ce programme politique est d'un autre ordre que celui des entreprises qui ont toujours cherché en permanence à faire le lien entre la performance économique et le bien-être au travail. Là encore parler « d'étonnante modernité nazie » (op. cit., p. 74) pour découvrir que les entreprises aujourd'hui (heureusement

tout du moins de grande légèreté.

 France culture : « Le nazisme, laboratoire du New Public Management », 18 janvier 2020. pas toutes!) sont en plein désarroi pour faire en sorte que les salariés viennent travailler le matin et que tous les moyens sont bons (même l'arnaque intellectuelle) pour rendre l'adhésion voire l'engagement possible. Ces analogies hasardeuses, cette volonté de voir à tout prix une continuité affirmée du nazisme à aujourd'hui interrogent : pourquoi sortir de son champ de compétence au risque de saper sa propre autorité scientifique ?

En conclusion, je pense que le titre que je suggérais préalablement Étude de cas: le management en Allemagne, du nazisme aux années 60 eût été plus proche du travail qui d'ailleurs, il faut le reconnaître, est affiché comme un essai (NRF essai 169). Le prologue et l'épilogue témoignent de l'impatience de l'auteur à quitter son statut d'historien érudit pour prendre la plume d'un polémiste de talent

Références

Chapoutot Johann (2020) Libres d'obéir. Le management du nazisme à aujourd'hui, Paris, Gallimard, NRF Essais.

Cohen Yves (2013) Le siècle des chefs: Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940), Paris, Éditions Amsterdam.

AEGIS le Libellio a'	Α	EGI	S le	Libe	ellio	a'
----------------------	---	-----	------	------	-------	----

De l'avenir de la démocratie considéré sous l'angle du pragmatisme

À propos de *Le projet démocratique*, de Roberto Frega

Hervé Dumez i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

e livre est important (Frega, 2020). À l'heure où nos démocraties paraissent être entrées dans une crise profonde, il entend repenser la signification même de la démocratie, conçue comme un projet. Mais il convient de ne pas se méprendre : on ne trouvera dans l'ouvrage aucune indication sur ce qu'il faudrait changer dans nos institutions pour sauver ce qui peut l'être. On se situe ici en terrain philosophique : c'est à partir du courant pragmatiste que la question de la démocratie est reposée, et pas en termes directement institutionnels, nous y reviendrons. Mais la réflexion menée a des incidences sur notre vie de citoyen, comme sur la gestion des entreprises.

1. Roberto Frega cite Putnam ; s'il ne fait pas référence aux concepts enchevêtrés, l'idée me semble y être.

Le livre étant substantiel, il est difficile de rendre compte de toute sa richesse.

La conception pragmatiste de la démocratie

Inspirée par les auteurs pragmatistes, l'approche de Roberto Frega repose sur trois points fondamentaux.

Le premier consiste à établir que la démocratie ne se réduit pas à un concept analytico-descriptif. Elle est – et ne peut qu'être – un concept descriptif/normatif, un concept enchevêtré au sens de Putnam (2004; Dumez, 2010)¹. On peut décrire les démocraties et les pratiques démocratiques telles qu'elles sont, mais on ne peut le faire qu'en faisant jouer en même temps, et de



manière indissociable, un élément d'évaluation normative, qu'en formulant un jugement – ces démocraties et ces pratiques sont-elles suffisamment démocratiques ?

Le deuxième consiste à reconnaître que, sur un plan politique, la démocratie ne se réduit pas aux institutions démocratiques telles que nous les connaissons (l'élection, la représentation, la séparation et l'équilibre des pouvoirs). Les institutions ne sont qu'une des dimensions de la démocratie, qui les déborde largement.

Enfin, le troisième point fondamental est que la démocratie ne se réduit pas au domaine purement politique, mais qu'elle est sociale au sens où, pour fonctionner, la démocratie doit innerver la société. Dès lors, on peut parler par exemple de démocratie dans l'entreprise. La démocratie est un « mode de vie », selon l'expression de Dewey reprise par l'auteur.

On comprend dès lors que, parlant de la démocratie, l'ouvrage n'aborde pas directement les questions traditionnelles de la science politique : vaut-il mieux une démocratie parlementaire ou une démocratie présidentielle, comment doit s'opérer le contrôle de constitutionnalité, comment faire mieux fonctionner les parlements, vaut-il mieux un scrutin majoritaire ou proportionnel ?

Qu'est-ce que la pratique démocratique?

Pour Roberto Frega, les trois principes de la démocratie sont 1. La parité relationnelle ; 2. L'autorité inclusive ; 3. L'engagement social.

Prenons-les dans l'ordre.

La parité relationnelle désigne le statut que les individus acquièrent au sein des interactions sociales. Il y a parité relationnelle lorsque chaque individu dans sa relation avec d'autres est traité d'une manière qui ne dépend pas de son statut social. (Frega, p. 86)

C'est l'idée de Tocqueville d'une société d'égaux.

À parité d'autres conditions, la notion d'autorité inclusive désigne des modèles d'autorité dans lesquels tous ceux qui sont affectés par les conséquences d'une décision sont inclus dans le processus décisionnel. (op. cit., p. 87)

Il y a des contextes, l'éducation, l'entreprise, la relation parents/ enfants où il y a de la hiérarchie. Mais ces relations peuvent, elles aussi, tendre vers la démocratie s'il y a des formes d'inclusion dans l'autorité.

Enfin:

L'engagement social désigne la capacité d'une unité sociale à impliquer ses membres dans une pluralité de pratiques. (op. cit., p. 88).

Tout repose sur le « prendre part » (partaking).

"Prendre part" signifie être socialement et moralement inclus dans les activités concrètes des différentes communautés dont on fait part (op. cit., p. 88).

C'est la manière dont l'individu est intégré aux différentes communautés auxquelles il appartient (parents d'élèves, collègues, voisins, etc.), pas sur la base de son statut social.

Dire que la démocratie est un concept primitif signifie précisément cela : qu'une forme de société dans laquelle toutes les interactions sont organisées selon les trois principes énoncés plus haut fournit un idéal normatif que nous chérissons et que nous poursuivons pour lui-même. (op. cit., p. 89)

L'auteur ne procède pas vraiment à une déduction (au sens de Kant) de ces trois principes normatifs fondamentaux. Il n'explique pas ce qui se passe si un ou deux seulement de ces principes sont présents dans un domaine pratique. Mais il mobilise ces trois principes — parité relationnelle, autorité inclusive et engagement social — pour évaluer l'ensemble des fonctionnements sociétaux, dans tous les domaines, et voir en quoi ils peuvent se rapprocher ou non de cet idéal démocratique.

Défini en ces termes, le concept de démocratie atteint une portée maximale et fournit un critère normatif paradigmatique, applicable à toutes les sphères de la vie sociale, permettant ainsi d'évaluer la qualité de toute forme d'association humaine et pouvant ainsi servir de guide pour le diagnostic de pathologies sociales, l'identification de modèles positifs d'interaction sociale et la conception de nouveaux processus d'émancipation. La démocratie désigne en ce sens un mode de vie ou une forme de société dans laquelle toutes les institutions fondamentales, de la famille à l'État, et ces organisations majeures, de l'école à l'entreprise, sont organisées selon les trois principes de (a) la parité relationnelle, (b) l'autorité inclusive et (c) l'engagement social, et favorisent en outre l'apprentissage et la résolution des problèmes sur un mode coopératif. (op. cit., p. 217)

Les interactions sociales et les groupes

La philosophie politique analyse les institutions démocratiques sous la forme d'un contrat (Rousseau) entre les individus. Pour la tradition pragmatiste, on ne comprend pas le social si l'on part de l'individu. Ce que Frega appelle l'ontologie sociale de la démocratie est l'interaction et le groupe.

C'est l'ethnométhodologie qui a mis l'accent sur les interactions dans la vie quotidienne. Son apport est de montrer que ces interactions ont toujours une dimension normative, mais que celle-ci ne doit pas s'interpréter comme tel : il existe une norme préexistant aux interactions et les comportements dans l'interaction se conforment ou non à cette norme. En réalité, la norme s'élabore et se discute dans l'interaction elle-même. Ceci est essentiel pour la démocratie :

La démocratie, conçue comme un ordre normatif particulier, ne peut exister que si elle s'inscrit dans des schémas d'interaction intériorisés, dont on sous-estime souvent la fonction politique. En effet, selon cette conception, la normativité ne réside pas dans les institutions ni dans les valeurs mais dans les interactions sociales, tandis que les valeurs et les institutions ne sont que des supports extérieurs servant à stabiliser et à maintenir ces schémas d'interaction sociale. Autrement dit, les ordres normatifs n'existent pas dans le vide des institutions formelles ou des valeurs abstraites, mais dans le corps épais des rapports sociaux au sein desquels les attentes normatives des acteurs sociaux se trouvent confirmées, réalisées, ajustées ou modifiées. Nous devrions donc accorder toute notre attention à ces schémas d'interaction si nous voulons comprendre en quoi consiste l'ordre normatif qu'est la démocratie. (op. cit., p. 257)

Deux remarques peuvent être faites sur ce point. D'une part, nombre de politiques décidées par les pouvoirs publics ne peuvent fonctionner que si, à la base, les micro-interactions viennent les soutenir. En période d'épidémie, l'efficacité de la politique de confinement repose sur la manière dont les interactions sont normées (respect de la distanciation dans les files d'attente, par exemple).

Les formes de civilité font donc partie des ingrédients ontologiques essentiels d'une société démocratique, au même titre que les institutions sociales comme les brigades de sapeurs-pompiers ou les travailleurs sociaux, car ce n'est que par l'interaction combinée d'un citoyen appelant à l'aide et de l'intervention rapide du service public approprié qu'un ordre social démocratique peut se préserver et fonctionner correctement. (op. cit., p. 261)

D'autre part, c'est souvent au niveau des interactions que se produit l'innovation démocratique, plus peut-être qu'au niveau des gouvernements et des parlements.

Dire que les interactions ordinaires ont un contenu normatif, ou qu'elles forment l'ordre constitutif de la vie sociale, signifie que leur fonction n'est pas simplement reproductive : elles ne sont pas les simples reflets d'ordre normatifs en train d'être constitués ailleurs. En effet, elles constituent plutôt l'arène dans laquelle la signification et le contenu du lien social sont constamment remis en cause, où les préjugés peuvent être défiés et transformés, et où de nouvelles revendications peuvent être formulées et mises en œuvre. (op. cit., p. 259)

L'autre approche, évidemment liée, issue de la tradition pragmatiste ,est celle qui voit les groupes, et non les individus, comme fondement de l'ordre social.

C'est Charles Cooley qui a le plus directement réfléchi sur l'association comme base de la démocratie sociale. Pour lui, les groupes où se produit le face-à-face sont le fondement de la démocratie (pas l'individu ou les institutions) : « ceux qui se caractérisent par des associations et des coopérations intimes en face-à-face » (Cooley, 1909, p. 23, cité in Frega, 2020, p. 149). C'est là, dans

la famille notamment, que l'individu fait ses premières expériences fondamentales de la vie sociale. Pour Cooley, la nature humaine est relationnelle, « un mélange de relations compétitives et coopératives basées sur le discours et la communication » (op. cit., p. 151). C'est là que les individus font l'expérience de la démocratie, à la fois sur un plan positif et normatif, avec la prise de conscience de la diversité et l'expérience du conflit. Du coup, le schéma de Cooley est à l'inverse de ce que l'on pense généralement : l'expérience primaire de la démocratie se fait dans les petits groupes, et éventuellement, elle s'étend ou non aux groupes secondaires, les grands groupes. Ce qui fait qu'elle parvient à s'étendre ou non vient de ce qu'elle se heurte à ce niveau à un autre principe d'organisation, la logique des castes. Une caste est un groupe qui se reproduit et a peu d'échanges avec les autres groupes. Or, la complexification des sociétés spécialise les groupes par fonctions et tend à favoriser l'organisation par castes. Pour que le principe démocratique s'impose, il faut que la démocratie soit innovante. Ce qu'il faut retenir de Cooley, c'est que le principe démocratique se trouve assez naturellement dans l'expérience des petits groupes, et beaucoup moins naturellement à l'échelle d'un grand groupe. Le mouvement est inverse de celui qui énoncerait que le principe démocratique a été formulé pour les États et qu'il peut ensuite s'étendre à d'autres niveaux et fonctions de la société. Dewey a renouvelé l'analyse de la formation des groupes avec la notion de publics. Les publics sont des groupes organisés qui décident de prendre en charge les conséquences indirectes qui les affectent (les économistes parleraient d'externalités, mais la notion de conséquence indirecte est plus générale). Un groupe n'est donc pas constitué autour d'un intérêt partagé, ou d'une homogénéité identitaire, mais par des conséquences qui affectent ses membres de la même manière.

[...] la notion de conséquence est compatible avec une grande variété de fins qui peuvent aller des valeurs éthiques aux intérêts d'ordre purement matériel. Elle fait référence au fait d'être affecté par quelque chose d'important. (op. cit., p. 193)

Il faut d'abord que la conséquence soit perçue, puis que le public s'organise pour la gérer (« Un public se crée lorsqu'il tente de contrôler les circonstances qui l'entourent. » — Frega, 2020, p. 195). Les publics peuvent se créer au niveau local, au niveau d'une nation (les États traditionnels tels que nous les connaissons) ou au niveau international (Dewey était très en faveur de la création de la Société des Nations dans l'entre-deux guerres). Les publics se constituent, évoluent et se redéfinissent dans le temps.

Ainsi, le modèle de la politique basé sur les intérêts passe de la question classique : « Quels sont nos intérêts ? » à la question

« Qui est touché par ce phénomène? ». Cela signifie que le processus politique est bidirectionnel, puisque l'identification des conséquences pertinentes rend possible la constitution des publics (un public n'émerge que lorsque des individus réalisent qu'ils sont affectés par les mêmes conséquences), tandis que la constitution des publics vise simultanément à maîtriser des ensembles particuliers de conséquences. En particulier dans une époque caractérisée par des changements rapides, les publics deviennent des entités instables et changeantes, si bien que leur constitution ne peut être tenue pour acquise mais doit au contraire être conçue comme la tâche première de la politique. Le pragmatisme politique défend donc l'idée que la définition de l'identité et des frontières d'un public fait partie du processus même de la politique. (op. cit., pp. 368-369)

Les publics n'existent qu'à travers l'apparition de représentants. Comment alors peut se concevoir l'État démocratique ?

La conception pragmatiste de l'État

Pour la tradition pragmatiste, l'État est un instrument de résolution des problèmes et il est démocratique en ce qu'il résout les problèmes de manière expérimentale.

Selon cette conception, les États sont des agents de résolution des problèmes (problem-solvers) à grande échelle, et leur légitimité dépend de leur capacité à résoudre des problèmes sociétaux. L'expérimentalisme démocratique fournit des éléments utiles pour comprendre ce rôle spécifique de l'État d'une manière apte à inscrire cette visée d'efficacité dans un cadre démocratique. (op. cit., p. 304)

C'est l'une des grandes idées de Peirce, partagée par les autres pragmatistes, il faut étendre à toute la société l'esprit de laboratoire (laboratory habit of mind).

L'expérimentalisme démocratique tire de l'épistémologie pragmatiste une double leçon. D'abord, celle de la priorité épistémique du doute. Mais ensuite, celle de son caractère complexe, douloureux et non spontané. Autrement dit, l'expérimentalisme démocratique est loin de se leurrer dans une apologie romantique d'une réflexivité heureuse, car il est au contraire conscient du fait que douter est une pratique qui ne va pas de soi, que l'incertitude coûte cher à l'être humain, et que les institutions ont une tendance naturelle à rigidifier et à transformer en caractéristique permanente ce qui n'était au départ qu'une solution temporaire apportée à un problème contingent. L'expérimentalisme démocratique cherche donc à injecter dans le corps social ce que Peirce appelait « l'esprit de laboratoire », c'est-à-dire un ensemble d'attitudes qui peuvent contrebalancer la tendance individuelle et institutionnelle à fuir le doute et à persévérer dans les croyances et dans les routines acquises. D'où l'importance accordée à l'apprentissage comme processus institutionnel et pas seulement individuel. (op. cit., p. 292)

Dorf et Sabel (1998) ont théorisé à la suite des pragmatistes cet expérimentalisme démocratique. Le problème est la tension entre le local ou le décentralisé, et la centralisation.

théoriciens del'expérimentalisme démocratique considèrent généralement que l'un des principaux défis auxquels l'innovation sociale doit faire face est que l'innovation se produit souvent au niveau local, car c'est à ce niveau que les connaissances des problèmes et des solutions deviennent suffisamment détaillées, tandis que ses bénéfices concernent surtout le niveau global. Malheureusement, toute innovation locale rencontre d'importants obstacles lorsqu'on cherche à en généraliser les résultats, ce qui entraîne souvent la perte des bénéfices cumulatifs de l'apprentissage social. La décentralisation semble alors être à la fois une solution et un problème : elle permet et favorise l'apprentissage, mais elle empêche d'en accumuler les résultats : toutes les bonnes pratiques tendent à rester au stade d'excellences locales, tandis que le système lui-même ne s'améliore pas. (op. cit., p. 294)

Dorf et Sabel proposent alors des expérimentations au niveau local, la mise en réseau des solutions, la création de procédures et d'institutions maximisant l'apprentissage collectif et la coopération. Il faut alors que l'apprentissage soit continu par une remise en cause permanente des routines qui ont tendance à se rigidifier. L'approche peut se résumer de la manière suivante :

expérimentaliste institution démocratique expérimentaliste car (1) elle accroît les opportunités d'expérimentation de solutions alternatives à des problèmes complexes; (2) elle institutionnalise la pratique du doute qui vise à réinterroger continuellement les routines; (3) elle souligne le fait que les tests expérimentaux ont une validité d'abord locale parce qu'ils sont issus de problèmes dont la forme n'est pas universelle mais dépend de contextes variables ; et (4) elle définit des procédures standards qui permettent de comparer les données issues de procédures hétérogènes, ce qui permet de préserver l'autonomie locale tout en rendant possible un apprentissage collectif. Et elle est démocratique car (1) grâce à la décentralisation, elle augmente les chances de ceux qui sont affectés par un problème de participer à la recherche des solutions; (2) elle favorise un degré d'inclusion important, en étendant la participation du moment final de la prise de décision à l'ensemble du processus d'enquête sociale; et (3) elle valorise les ressources épistémiques des acteurs ordinaires locaux, en stimulant leur engagement actif plutôt que passif au sein des institutions et des pratiques sociales. (op. cit., p. 299)

Pour que le projet démocratique fonctionne, il faut à la fois que l'État favorise l'expérimentation décentralisée et qu'il joue son rôle d'apprentissage central, c'est-à-dire de mise en réseau et de consolidation et de généralisation des expérimentations réussies. Comme le note Unger :

[n]ous n'avons pas à choisir entre une politique institutionnalisée qui tourne au ralenti et une politique extra ou anti-institutionnelle pleine de vigueur qui fonctionne au leadership personnel et à la foule énergisée. La pensée politique de l'expérimentalisme démocratique commence par le rejet de ce choix. (Unger, 2000, p. 26 cité in Frega, p. 318)

Mais, comme nous l'avons vu, le concept descriptif/normatif de démocratie ne s'applique pas seulement à la sphère politique traditionnelle. Il la déborde pour s'appliquer à d'autres domaines comme l'économie et les problèmes internationaux, à l'échelle de la planète.



Le Cap des tempêtes, René Magritte (1764) Musées royaux de Belgique

Le débordement du projet démocratique vers l'économique

On l'a vu, le troisième principe fondamental du projet démocratique tel que le conçoit Roberto Frega est le fait que démocratie comme concept descriptif/normatif s'applique en dehors du domaine strictement politique tel qu'appréhendé traditionnellement. Deux débordements peuvent être intéressants à étudier. Le premier est celui des communs auquel Elinor Ostrom (2010) a redonné ses lettres de noblesse.

Les communs, définis comme des « communautés auto-organisées dotées de leurs propres institutions locales auto-gérées » (Frega,

2020, p. 352), constituent un des points de débordement les plus intéressants du projet démocratique puisqu'ils interviennent dans le domaine économique traditionnel, dominé par l'alternative marché/État, pour introduire une troisième voie, démocratique en ce que des citoyens décident de gérer eux-mêmes, sous une forme qui n'est ni celle de la gestion publique ni celle de la gestion privée, une ressource qui les affecte. Ce type de gestion est donc particulier :

Pour réaliser la coopération sociale sans recourir à un agent extérieur, les acteurs sociaux doivent résoudre trois problèmes majeurs, qui s'avèrent également cruciaux pour une théorie pragmatiste de la démocratie. Ces trois problèmes sont les suivants: (1) comment établir de nouvelles règles et de nouvelles institutions; (2) comment prendre des engagements crédibles; (3) comment contrôler et faire respecter l'application de ces engagements sans imposer au système des coûts de monitorage trop élevés. Une unité sociale organisée selon le modèle des communs doit distribuer entre ses membres une pluralité de fonctions qui doivent être gérées de manière interne afin d'éviter l'intervention d'un régulateur extérieur. Les unités sociales organisées selon le modèle des communs existent depuis des siècles et fournissent des très bons exemples d'unités sociales autogouvernées qui fonctionnent comme des

publics pragmatistes. Tout comme ces derniers, les communs exigent une implication directe des participants qui va bien au-delà du seul niveau « politique » de la prise de décision, que ce soit de manière indirecte (représentation) ou directe (participation). Ces expériences diverses montrent que, dans la plupart des communs sinon tous, l'implication directe des individus au sein d'une large gamme d'activités est nécessaire pour que le commun puisse exister, pour des raisons qui dépassent la simple question de la contribution matérielle à l'accomplissement des tâches. Dans plusieurs cas, les membres individuels ont à leur charge des fonctions de surveillance ou des fonctions judiciaires, qui sont généralement remplies à tour de rôle. (op. cit., p. 354)

Il suppose un haut niveau d'implication personnelle et collectif, entretenu dans des forums où se développent les enquêtes (au sens de Dewey) sur les problèmes de gestion rencontrés. Le développement des logiciels libres a montré que la gestion par les communs n'était pas réservée à des communautés villageoises locales gérant depuis des siècles une ressource naturelle rare (forêt, zone de pêche, etc.). En ce sens, les communs peuvent constituer l'une des voies de développement de projets démocratiques pour de nombreuses activités économiques.

Dans ce cadre, la théorie des communs fournit des pistes intéressantes et contribue à actualiser la théorie pragmatiste des publics pour l'époque contemporaine. La démocratie libérale et le capitalisme de marché sont des frères jumeaux, unis par ce qui les divise, c'est-à-dire la distinction entre des logiques concurrentes et irréductibles : la rationalité instrumentale vs la rationalité communicationnelle, l'intérêt personnel vs les tendances altruistes, le privé vs le public, la liberté vs l'obligation, la fabrication vs l'action. Par leur mode d'organisation et de fonctionnement, les communs brouillent ces frontières établies et appellent ainsi à une reformulation de nos concepts politiques de base. Comme nous l'avons vu, la production entre pairs dans les communs combine des préoccupations commerciales et politiques, conjugue des motivations personnelles et altruistes, établit une coopération sociale là où on ne s'y attend pas, mélange la production et la consommation. Ce faisant, elle fait appel à différentes formes de mobilisation personnelle, établit des modèles alternatifs d'interaction sociale, met en place des institutions plus horizontales et coopératives et invite à des formes plus complètes d'implication personnelle. (op. cit., p. 362)

L'autre voie potentiellement intéressante est le projet démocratique dans l'entreprise. Roberto Frega ne le développe pas, mais il souligne le fait que Follett est une théoricienne de l'entreprise et de l'État, et qu'il existe une unité de pensée dans la manière qu'elle a eue d'aborder les deux institutions. Le groupe est le fondement de la pratique politique de la démocratie (ce qu'indique le titre de son livre de 1918), comme le comité est, en entreprise, le fondement de la créativité collective gestionnaire (Follett, 2013; Dumez, 2019).

[...] Follett considère les organisations comme des entreprises collectives de résolution de problèmes, rongées par le conflit et

généralement dominées par des procédures de prise de décision inadéquates. Ces trois facteurs sont directement liés puisqu'un processus de décision de piètre qualité donne lieu à des solutions inadéquates, et s'explique en général par une mauvaise gestion du pouvoir. Le conflit a un rôle révélateur pour Follett, puisqu'il est la combinaison de ces différents facteurs. (op. cit., p. 156)

Dans l'État démocratique comme dans l'entreprise, le conflit est central pour Follett et moteur de progrès s'il est résolu de la bonne manière, sur un mode de créativité collective. Follett invente l'expression « pouvoir avec » (power-with) qui rejoint les principes mêmes de la démocratie comme concept normatif :

En suivant Follett, nous pouvons défendre l'idée qu'une organisation est démocratique dans la mesure où (a) elle encourage le pouvoir-avec plutôt que le pouvoir-sur, (b) elle rend possible des formes de prise de décision collaboratives et inclusives, et (c) elle encourage des pratiques intégratives de résolution des conflits. (op. cit., p. 160)

Roberto Frega n'évoque pas l'entreprise libérée mais on peut faire l'hypothèse que les trois principes normatifs qui définissent selon lui la démocratie peuvent s'appliquer à l'entreprise et qu'une entreprise n'est libérée que si elle les respecte.

Le débordement du projet démocratique vers l'international

Reprenons la notion de conséquence indirecte partagée de Dewey. Ce que nous constatons aujourd'hui est que de plus en plus de conséquences sont partagées non plus au niveau local ou national, mais le sont au niveau global (climat, pandémies). La situation peut être décrite de la manière suivante :

[...] les processus de globalisation ont déterminé l'augmentation de réseaux de conséquences qui échappent du contrôle étatique, sans que d'autres acteurs supranationaux ou internationaux parviennent à s'y substituer. (op. cit., p. 385)

Faut-il alors aller vers la notion d'État supranational? C'est le plus souvent le modèle avec lequel nous essayons de penser l'action politique globale, celui que l'auteur appelle le « nationalisme méthodologique ».

Le nationalisme méthodologique ainsi conçu désigne un cadre normatif fondé sur les présupposés suivants : (a) l'identification de la politique au domaine du pouvoir coercitif (coercitif vs volontaire) ; (b) la priorité de la légitimité par les fondements (input legitimacy) plutôt que par les résultats (output legitimacy) (interne vs externe) ; (c) l'identification du domaine de la politique au domaine public (public vs privé) ; (d) la séparation nette entre citoyenneté et consommation, politique et économie (État vs marché) ; (e) une interprétation formaliste du problème de congruence (all-subjected vs all-affected) ; et (f) la préférence pour des formes de régulation rigides plutôt que souples (formel vs informel). (op. cit., p. 368)

Les seules règles qui marchent sont des règles coercitives ; la légitimité est fondée sur l'élection à une échelle territoriale ; les problèmes publics doivent être gérés par des acteurs publics; ceci repose sur le fait qu'il existe deux domaines parfaitement distincts, le secteur public d'une part, le marché de l'autre; les règles doivent être strictes. Or, l'approche pragmatique montre que la normativité peut se construire, y compris de manière tacite, dans l'interaction même; que la légitimité vient de la résolution de problèmes rencontrés par des publics, les bonnes façons de résoudre ces problèmes comptant plus en matière de légitimité que la source de la légitimité elle-même; que les oppositions du type marché versus État sont le plus souvent stériles dans la résolution des problèmes; que les règles sont souvent du domaine du tacite et de l'informel.

L'action politique globale ne peut pas être construite autour du nationalisme méthodologique et la philosophie pragmatiste apparaît plus à même de fonder son analyse comme son déploiement.

Pour la faire fonctionner, la notion de public empruntée à Dewey (une collectivité d'individus et d'institutions qui s'organise parce qu'elle veut gérer des conséquences qui l'affecte) est le premier concept intéressant. Comme on l'a vu, un public ne peut exister en tant que tel que s'il choisit des représentants. Le nationalisme méthodologique bute ici sur ses présupposés : ces représentants ne seront légitimes que s'ils sont élus, sur une base territoriale. Cette approche est visiblement inadaptée pour penser les conséquences indirectes globales. Il faut alors construire une autre théorie de la représentation. Roberto Frega l'emprunte à Saward (2010).

Dans sa théorie de la représentation comme revendication, Saward identifie cinq ingrédients fondamentaux : (a) l'auteur est celui qui formule la revendication; (b) le référent est la chose représentée par la revendication ; (c) le sujet est celui qui représente ; (d) l'objet est l'idée du groupe à représenter (constituency) telle qu'elle est développée par le sujet ; et (e) l'auditoire est celui qui reçoit la revendication et qui doit l'accepter, la rejeter ou la modifier. Grace à sa désarticulation, ce concept de représentation permet de rendre compte de situations politiques pour lesquelles les théories traditionnelles ne conviennent pas. (op. cit., p. 381)

Une ONG formule une revendication, à propos de paysans, en demandant à des États d'agir.

Saward ne pense pas que les revendications présupposent des groupes à représenter, mais que, au contraire, elles les créent. Les revendications sont donc formulées dans l'espoir que les groupes et les auditoires auxquelles elles s'adressent les accepteront. (op. cit., p. 382)

Du coup, la représentation dépasse le cadre traditionnel :

Saward fait remarquer à juste titre que les activistes, les chefs spirituels, les intellectuels, les dirigeants des groupes de pression formulent tous des revendications représentatives sans

pourtant avoir été élus ni avoir reçu le statut de représentants d'aucune autre manière. Mais ce n'est pas tout : il reconnaît que même au sein des États démocratiques, des revendications représentatives sont constamment formulées en dehors des institutions politiques formelles. En effet, « les limites de la représentation des institutions électorales provenant de leur structure même laissent la voie ouverte à des revendications représentatives non électorales, qui peuvent faire appel à d'autres notions d'intérêt et inviter à d'autres formes de réception et d'action par les groupes et les auditoires concernés ; ces modes d'opération différents peuvent faire écho aux critères électoraux, mais s'en distinguent par d'autres aspects importants » (Saward, 2010, p. 89). (op. cit., p. 382)

On comprend dès lors le rôle joué par des acteurs non étatiques dans les processus de normativité au niveau global depuis les années 1990 (identifié par Hall et Biersteker, 2002).

On assiste en réalité à l'effondrement d'un nouveau dualisme, celui qui oppose public et privé. Ce qui est nouveau n'est pas que des acteurs privés exercent un pouvoir sur le public, cela s'est toujours passé. Ce qui est nouveau, c'est que des acteurs privés réclament une légitimité dans le domaine public.

La nouveauté réside plutôt dans le fait qu'ils prétendent exercer une autorité légitime dans la production autonome de normes, sans même reposer sur une autorisation préalable de la part des seules autorités jouissant d'une légitimation populaire, à savoir les États. (op. cit., p. 387)

On le voit avec les organismes de standardisation. La régulation technique est depuis longtemps du domaine privé. Ce qui est nouveau, ce sont des pratiques de standardisation dans des domaines plus directement politiques comme l'environnement ou les droits de l'Homme. Dans ces systèmes, les États ne sont pas totalement absents, mais ils jouent plutôt le rôle de facilitateurs qu'ils n'assument leur pouvoir de régulation. Si l'on continue d'opposer domaine public et domaine privé, on ne comprend pas ce qui se passe, l'intervention privée qui se veut légitime dans des domaines relevant jusque-là du public.

Il est donc désormais clair que les trois dichotomies entre le citoyen et le consommateur, le marché et l'État, le privé et le public empêchent de bien comprendre le fonctionnement de la production de normes et la manière dont l'efficacité et la légitimité peuvent se rejoindre, car si ces formes de régulation s'adressent aux individus en tant que consommateurs, elles le font pourtant en mobilisant des arguments qui concernent le bien public plutôt que l'intérêt privé. Dès lors, « ces régulations sont davantage semblables à un code moral qui favorise une "vertu civique" écologique, dans l'espoir qu'une orientation de la demande des consommateurs vers ces produits entraînera une orientation proportionnelle de l'offre, favorisant ainsi les "marchés verts" » (Hall et Biersteker, 2002, 133). (op. cit., p. 390)

Les agences de certification sont privées, mais elles entrent dans le domaine traditionnellement dévolu aux États en créant un public :

Bien que les agences de certification fonctionnent sur une base commerciale, leur action consiste à faire émerger un public encore mal défini de citoyens ayant une conscience claire des conséquences sociales et environnementales de leurs actions, un public qui n'a pas encore trouvé de voix politique dans les formes de représentation traditionnelle ni dans la société civile. (op. cit., p. 391)

Il faut alors concevoir une action collective de nature nouvelle, dépassant l'opposition public/privé :

De ce point de vue, les acteurs publics, les organismes de certification, les entreprises et les ONG sont tous des agents du public, remplissant chacun des rôles différents mais contribuant tous à l'établissement et à l'entretien d'un ordre normatif. Une conception de la politique centrée sur les publics considère la logique du marché, la logique de l'État et la logique associative de la société civile comme autant d'ingrédients d'un modèle plus complexe d'action collective qui ne peut plus être divisé en sphères autonomes. Parce que la légitimité repose en dernière instance sur des communautés et sur la construction de communautés, le fait de concevoir ces processus comme des étapes dans la formation des publics pragmatistes nous aide à comprendre leur importance politique ainsi que le statut des différents acteurs impliqués dans ces processus. (op. cit., pp. 396-397)

Conclusion

L'auteur résume ainsi ses thèses :

En conclusion, je voudrais alors simplement rappeler les trois thèses principales qui donnent forme à cette conception de la démocratie. La première est que l'avancée ou la régression du projet démocratique se mesurent à l'évolution des schémas d'interaction à tous niveaux de la vie sociale. Il s'agit alors de reconnaître que la démocratie constitue la norme appropriée pour évaluer la qualité de la vie collective à tous ses niveaux, et non seulement la qualité de ses institutions politiques. La deuxième thèse est que les institutions démocratiques expérimentales offrent la meilleure stratégie pour identifier, affronter et résoudre les défis sociaux et produire de l'innovation sociale. Il s'agit du fondement théorique des arguments normatifs avancés dans le débat récent sur l'expérimentalisme démocratique, qui, sur fond de la critique de la bureaucratie, vise à concevoir des institutions publiques et privées mieux adaptées à notre époque. La troisième thèse est que du point de vue normatif, le principe de l'engagement social compte autant que ceux de liberté et d'égalité. Nous devrions donc accorder plus d'attention à la nature inclusive des pratiques sociales et être moins disposés à nous contenter de modèles de reconnaissance purement formels ou juridiques. La démocratie est inséparable de l'impératif d'engagement social, car seule la participation active aux pratiques sociales crée cette appartenance concrète qui est nécessaire à toute communauté pour exister. (op. cit., p. 402)

Comme tous les ouvrages renouvelant les perspectives sur un phénomène social déjà très étudié, celui-ci suscite, de par sa richesse, nombre de questions. Une discussion avec Roberta Frega paraîtra dans le quatrième numéro de la revue *Pragmata* prévu pour l'automne 2020 ■

Références

- Cooley Charles (1909) Social Organization, Glencoe, The Free Press.
- Dorf Michael C. & Sabel Charles F. (1998) "Constitution of Democratic Experimentalism", *Columbia Law Review*, vol. 98, n° 2, pp. 267-473.
- Dumez Hervé (2010) "L'opposition fait/valeur doit-elle être abandonnée? Le point de vue de Hilary Putnam et ses implications pour la recherche qualitative", Le Libellio d'Aegis, vol. 6, n° 4, pp. 53-60.
- Dumez Hervé (2019) "Un retour sur Mary Parker Follett", Le Libellio d'Aegis, vol. 15, n° 3, pp. 45-55.
- Follett Mary Parker (1918) The New State: Group Organization, the Solution of Popular Government, New York, Longmans, Green and Company.
- Follett Mary Parker (2013) Dynamic Administration. The Collected Papers of Mary Parker Follett edited by Henry C. Metcalf & L. Urwick, Mansfield Centre (CT), Martino Publishing.
- Frega Roberto (2020/2019) Le projet démocratique, Paris, Éditions de la Sorbonne [trad. Franç. de Pragmatism and the Wide View of Democracy, Basingstoke, Palgrave].
- Hall Rodney Bruce & Biersteker Thomas J. (2002) The Emergence of Private Authority in Global Governance. vol. 85, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ostrom Elinor (2010) Gouvernance des biens communs, Bruxelles, De Boeck Université.
- Putnam Hilary (2004/2002) Fait/Valeur: la fin d'un dogme, et autres essais, Paris/Tel Aviv, Éditions de l'Éclat [trad. Franç. de The Collapse of the Fact/Value Dichotomy, and Other Essays, Cambridge (MA), Harvard University Press].
- Saward Michael (2010) The Representative Claim, Oxford, Oxford University Press.
- Unger Roberto Mangabeira (2000) Democracy Realized: The Progressive Alternative, London, Verso.

Parions sur la lumière À propos de *Réinventer les aurores*, de Haïm Korsia

Hervé Dumez i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

Pour reprendre les mots de Jose Ortega y Gasset, ce livre de Haïm Korsia (2020) est un essai de sérénité dans la tourmente. Une métaphore court dans tout l'ouvrage : celle du tissu déchiré qu'il faut recoudre. Notre société est déchirée et Haïm Korsia repart de ces déchirements pour tenter de reconstruire en échappant au cynique et triste : « Encore et toujours ça » (op. cit., p. 79), à l'éternel retour des mêmes maux qui rongent la République. Il s'agit de réenchanter l'État, de retrouver la promesse démocratique, la dignité du travail, l'équilibre de la laïcité, bref de retrouver du

commun. Tous ces thèmes nous sont bien sûr familiers, et les reprendre peut avoir quelque chose de désespérant : « La lutte quotidienne pour nettoyer le monde et pour l'empêcher de s'écrouler ressemble bien peu à de l'héroïsme ; l'endurance qu'il faut pour réparer chaque matin les gâchis de la veille n'est pas du courage, et ce qui rend l'effort pénible n'est pas le danger, mais l'interminable répétition », disait Arendt (1983, p. 147).

Le livre propose donc à nouveau, patiemment et pas à pas, des voies d'amélioration, souvent originales (comme la proposition d'une réforme de l'ENA). Bien évidemment (l'auteur en est le grand rabbin de France), il s'appuie solidement mais sans excès sur la Bible et le Talmud pour tenter de renouer avec persévérance un dialogue entre des points de vue qui semblent ne plus pouvoir coexister dans



cette République qui fut – et, espérons-le, qui est encore – nôtre, les gilets jaunes et Emmanuel Macron. La leçon centrale est donnée par le Talmud. Trois rabbins s'affrontent. L'un chante, malgré tout, les apports de Rome; le deuxième se tait; le troisième s'oppose violemment au premier. Le Talmud ne donne, comme souvent, aucune solution, ne penchant ni vers le pour, ni en faveur du contre, et même pas pour le silence. C'est qu'il appelle, sans le dire, à un dépassement des points de vue qui les respecte chacun tout en les englobant tous les trois (un peu à la manière de la dialectique hegélienne). « C'est la dernière voie, la voie invisible, la voie d'entre les lignes, qui doit ici nous intéresser. L'absent du discours est celui qui récuse l'égoïsme, ne se contente pas du réel, et pourtant ne renie pas l'espérance. » (op. cit., p. 110).

Peut-on encore croire en un avenir de la République, dans un contexte où toute institution est vue comme une tromperie et où l'idée même de respect semble avoir disparu du débat, croire encore aux aurores possibles alors que tout paraît s'assombrir? Le titre du livre comme son illustration de couverture — un noir de Soulages traversé de lumière — y invitent. Son message reprend celui de Castellion : « Une guerre spirituelle doit être menée par des armes spirituelles. » Il n'est pas interdit d'espérer

Références

Arendt Hannah (1983) *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy. Castellion Sébastien (1998) *Contre le libelle de Calvin*, Genève, Zoé.

Korsia Haïm (2020) Réinventer les aurores, Paris, Fayard.

Ortega y Gasset Jose (2010) La révolte des masses, Paris, Les belles lettres.

Variations sur les communs À propos de *Patterns of Commoning*, édité par David Bollier et Silke Helfrich

Camille Toussaint i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

F ace au marché et à l'État, les communs sont une forme alternative d'organisation collective, permettant d'établir une gouvernance commune de l'accès et de l'exploitation d'une ressource rare (Ostrom, 1990). Récemment, les communs ont commencé à être étudiés non plus comme des objets, mais comme un processus social de mise en commun appelé commoning (Linebaugh, 2007; Fournier, 2013).

Dans cet ouvrage, qui est le deuxième volet d'une anthologie des communs dont le premier tome est paru en 2012 (Bollier & Helfrich,

2012), David Bollier et Silke Helfrich donnent un aperçu des innombrables formes de *commoning* que l'on peut rencontrer à travers le monde. Les auteurs s'intéressent plus particulièrement aux dynamiques personnelles et sociales que l'on trouve dans les communs à travers les comportements des *commoners*.

L'ouvrage lui-même a été réalisé en commun, avec près de soixante contributeurs d'une vingtaine de nationalités différentes. Sa publication en anglais et en allemand a été rendue possible grâce à une campagne de *crowdfunding*. Ce livre est par ailleurs présenté comme une composition musicale, avec trois grands mouvements encadrés par une Ouverture, deux *Intermezzi* et un Final. La forme

Patterns of COMMONIS STRATEGIES GROUP

des chapitres varie beaucoup, rendant la restitution parfois assez ardue.

Ce compte-rendu est construit en trois temps. D'abord, il faut comprendre le positionnement théorique des auteurs, qui cherchent à enrichir l'approche d'Ostrom en s'intéressant à la subjectivité des commoners. Pour cela, ils s'appuient sur la notion de patterns, ou modèles, et déclinent une quarantaine d'exemples de commoning. Enfin, une série d'essais anthropologiques vient compléter l'ouvrage, permettant d'élargir le propos et d'envisager les effets des communs sur notre rapport au monde.

Enrichir le modèle ostromien

L'ouvrage s'appuie sur la pensée fondatrice d'Ostrom, pour essayer de l'enrichir et d'adopter une approche novatrice.

Elinor Ostrom, optimiste, pose le principe suivant : les hommes et les femmes ne sont pas motivés uniquement par leur intérêt personnel; ils peuvent également défendre l'intérêt collectif et s'organiser en conséquence. C'est à partir de ce principe qu'elle développe un modèle de gouvernance des biens communs (Ostrom, 1990), contribution majeure aux théories de l'action collective. Son modèle se compose de huit principes de design, rappelés dans l'ouvrage, qui sont nécessaires à la création et au maintien des common-pool resources (Wilson, 2015). Pour mieux analyser l'évolution des structures de gouvernance des communs, Ostrom a développé l'Institutional Analysis and Development framework (Ostrom, 1990). Le but de ce modèle est de comprendre et de prévoir l'effet que certaines variables comme l'environnement, les conditions socio-économiques, la position des acteurs, les normes ou règles en vigueur peuvent avoir sur l'action collective, et sur l'organisation d'un commun.

Mais comme le rappelle Silke Helfrich (2015, p. 28), Ostrom ellemême insiste sur la difficulté à établir un lien causal direct entre la modification des variables et le résultat. Pour faire commun, il ne suffit pas d'optimiser certaines dimensions pour essayer de se rapprocher d'un design prédéfini. Il est nécessaire de prendre en compte le contexte unique dans lequel le commun s'inscrit et donc de le regarder dans sa globalité. L'ouvrage se propose alors d'enrichir l'Institutional Analysis and Development framework en y introduisant les notions de subjectivité et d'intersubjectivité. La manière dont les individus conçoivent le commun influence sa forme finale. On va donc essayer de regarder le commun non plus de l'extérieur mais de l'intérieur, du point de vue de ses constructeurs, les *commoners*. Une première étape est de réécrire les huit principes de *design* d'Ostrom à la première personne (« Eight Points of Orientation for Commoning German Commons Summer School », pp. 48-49). Le premier principe sur la définition claire des frontières devient :

As a commoner I clearly understand which resources I need to care for and with whom I share this responsibility. Common resources are those that we create together, that we maintain as gifts of nature or whose use has been guaranteed to everyone (German Commons Summer School, 2015, p. 48).

L'ouvrage se positionne donc dans le sillage des théories de l'école ostromienne tout en se proposant d'étudier les communs à travers les subjectivités de leurs architectes, les *commoners*.

Des patterns, pour un nouveau langage du commoning

Chaque commun étant unique, il faut s'efforcer de prendre en compte la subjectivité de ses commoners, et il existe une multitude de communs, très variés. Comment peut-on à la fois donner à voir le foisonnement des exemples et comprendre les liens qui les unissent, sans pour autant perdre de leur spécificité ? Face à cette difficulté, David Bollier et Silke Helfrich ont choisi de s'appuyer sur la notion de patterns, développée par l'anthropologue et architecte Christopher Alexander dans son ouvrage le plus célèbre (Alexander, 1977). Alexander propose un corpus composé de nombreux patterns1. Chacun fournit une brève description d'un problème dans son contexte et de la solution associée et renvoie à d'autres patterns liés. L'ensemble forme un réseau d'exemples dont le but est de fournir une méthode de travail universelle et facile à prendre en main. Wikipédia, avec ses articles structurés tous de la même manière et reliés les uns aux autres, constitue un bel exemple de *patterns* (Leitner, 2015, pp. 15-25).

Bollier & Helfrich font donc le pari d'appliquer la méthode aux communs. Celle-ci permet tout d'abord de dépasser le paradoxe évoqué plus haut en rendant visible la spécificité des contextes et des acteurs tout en faisant apparaître des dimensions récurrentes et des liens entre les situations. Par ailleurs, les communs sont des objets vivants et évolutifs et ils ont donc besoin d'être organisés sur un support flexible et facilement modifiable. Or, les patterns intègrent une dimension de performativité, puisqu'ils créent des valeurs au fur et à mesure qu'ils se forment. Enfin, les patterns of commoning constituent non seulement un outil directement exploitable par les commoners, mais également une nouvelle grammaire leur permettant de renforcer leur identité commune.

1. Comment traduire?
Motif, modèle,
exemple, forme,
déclinaison? Il faut
réussir à saisir
à la fois l'idée
de reproduction
d'un cadre et
de variété des
exemples. Devant
la polyvalence du
terme, on préfère
conserver la version
anglaise pour la
suite de l'article.

A pattern language of commoning co-creates a common language of commoning – one that not only lets commoners see the hidden social logic and practices that hold them together, but also helps communicate key commoning themes that shed light on the similarities between (for example) community seed banks and free software, both of which seek to protect their shared resource against enclosures. Again: Patterns are above all a pattern language: a means of forging community and socialization par excellence. (Helfrich, 2015, p. 33).

2. L'ouvrage renvoie au très beau Rijksmuseum d'Amsterdam https://www.rijksmuseum.nl/en/, mais il en existe beaucoup d'autres: https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Musees/Ressources/Catalogues-de-musees-enligne-France-et-international

L'ouvrage présente une quarantaine d'exemples de communs, comme autant de variations sur un thème musical. On trouve par exemple des communs historiques qui existent depuis des siècles, comme la Bisse de Savièse dans le canton du Valais en Suisse qui permettait d'acheminer l'eau des torrents dans les prairies, les champs et les vergers. Il y a aussi les communs urbains des villes italiennes, russes, brésiliennes; les communs dits bioculturels, comme le Parc de la pomme de terre au Pérou ou les projets de permaculture. Les communs peuvent également avoir un caractère artistique et culturel, à l'image des musées en ligne (dans lesquels il est d'ailleurs particulièrement agréable de flâner en ce moment²), ou du festival de Burning Man, qui se tient tous les ans dans le désert du Nevada. Sur le plan technologique, on retrouve des FabLabs et les logiciels en open source, mais aussi certaines monnaies alternatives, des espaces d'apprentissages collectifs, etc.

Le recours à la méthode des *patterns* inspiré des travaux d'Alexander (1977) a donc pour but de créer une nouvelle grammaire des formes de *commoning*. Une telle approche permet de tisser des liens entre plusieurs types de communs habituellement distincts, par exemple les communs matériels et immatériels, naturels ou informationnels). Mais cela rend également plus visible la place des *commoners*, ces architectes du commun, qui sont placés au cœur de l'ouvrage.

Les communs comme un ensemble de principes ontologiques

La dernière partie de l'ouvrage s'attache à décrire plus précisément ce que pensent, ressentent et vivent celles et ceux qui font les communs. Il s'agit de se plonger dans l'expérience sociale et émotionnelle des commoners, et de comprendre le commun comme un problème ontologique. Qui est concerné ? Qui peut agir ? Qui peut s'opposer, pourquoi et comment ? Pour répondre à ces questions, une approche anthropologique est privilégiée.

Andrea Nightingale (2015) propose de donner la priorité aux commoners en se concentrant sur leurs émotions, leur subjectivité et leur identité. À travers l'étude de zones de pêches écossaises, il décrit l'existence de communs « non-rationnels ». Être pêcheur ne se résume pas à prendre du poisson : il s'agit de faire partie

d'une communauté, dont les membres partagent une identité et se retrouvent dans des lieux déterminés (le port, le pub, la salle de réunion). Cet ensemble subjectif les pousse parfois à prendre des décisions non-rationnelles. Leur attachement à leur communauté peut les dissuader, par exemple, d'aller pêcher ailleurs, même si le poisson y est plus abondant. Toujours dans une approche anthropologique, Anne Salmond (2015) évoque les confrontations entre populations maories et les compagnies pétrolières qui veulent exploiter les zones de pêches ancestrales en Nouvelle-Zélande. Selon elle, le conflit prend ses racines dans l'opposition entre deux conceptions de la mer : celle des populations maories et celle, moderniste, de Cook. A priori incompatibles, elles se sont pourtant influencées mutuellement puisque le droit néo-zélandais intègre certaines revendications du peuple maori, qui a adopté en retour une lecture plus anthropocentrée du monde. Ainsi, les perceptions ontologiques d'un espace peuvent influencer la manière dont se construisent les communs. Enfin, Nigel Gibson (2015), décrit la révolte des Shack Dwellers en Afrique du Sud au début des années 2000, mouvement populaire de protestation contre les conditions de vie insalubres de la population pauvre. Ce mouvement a donné naissance à un collectif auto-organisé géré de manière démocratique. Ici, l'action des commoners est à comprendre à travers l'histoire du pays et la figure tutélaire de Nelson Mandela.

Les communs sont donc profondément « ontologiques » au sens où ils sont liés à l'identité, à l'histoire, aux croyances, aux conditions de vie, aux relations sociales, à la subjectivité des êtres humains qui les construisent. On ne peut les penser que par rapport à ces différents mondes. Pour Arturo Escobar (2015), les communs deviennent ainsi des ontologies relationnelles, qui se révèlent au

fur et à mesure puisque rien ne leur préexiste. Ils offrent également la possibilité d'établir des ponts entre différents mondes, et peuvent être qualifiés de pluriverse (« made up of a multiplicity of mutually entangled and co-constituting but distinct worlds » — Escobar, 2015, p. 355).

Enfin, les communs ont un caractère émancipatoire. Ils permettent de sortir de nombreuses dualités (public et privé, individuel



Les grâces naturelles, René Magritte (1960) Musées royaux de Belgique

et collectif, rationnel et irrationnel, subjectif et objectif), mais également de défendre un territoire ou une communauté. Grâce à eux, il est possible d'échapper à la tyrannie de l'État, du marché et des rôles sociaux, pour établir un dialogue « polyphonique » entre plusieurs logiques. La plupart d'entre eux se développent loin des arènes politiques et idéologiques. Néanmoins, ils permettent d'imaginer une alternative aux cadres de pensée capitalistes et de faire émerger une nouvelle vision du monde. Vus par Andreas Weber (2015) comme un matérialisme poétique, les communs deviennent une voie de sortie de l'Anthropocène :

Modernity has sought human emancipation from nature by dominating it. The thinkers of the Anthropocene and posthumanism strive to put an end to this stance – but they continue (tacitly) to separate humans from the rest of reality. In contrast, the poetic materialism of Enlivenment outlined here, which expresses itself in successful processes of commoning, sees humans and « nature » as inextricably entangled in an exchange of mutual responsibilities, materially and culturally. (Weber, 2015 p. 389)

Envisagé du point de vue du *commoner*, le commun devient donc un ensemble de principes ontologiques, permettant de sortir de certains paradigmes et pourquoi pas de repenser notre rapport au monde.

Remarques conclusives

Patterns of Commoning est un ouvrage atypique et passionnant. On est d'abord frappé de l'habileté avec laquelle Bollier et Helfrich renouvellent les cadres de pensées traditionnels des communs. Envisager le commun comme un processus social plutôt que comme la simple gestion d'une ressource permet en effet de remettre en question l'opposition entre les communs matériels et immatériels, naturels et de la connaissance. Pour les auteurs, ces catégories ne font pas sens dans l'absolu, puisque tous les communs produisent de la connaissance, tous allient ressources matérielles et immatérielles. L'opposition entre individuel et collectif est également questionnée, puisque la création d'un commun n'implique pas la négation de l'individualité, bien au contraire. La preuve en est qu'ici les commoners deviennent les objets de l'étude et que l'on cherche à comprendre comment et pourquoi ils ou elles, individuellement, s'engagent dans le processus d'action collective. Enfin, positionner les communs comme une option possible face au duo État/marché et non comme une alternative utopique est présenté comme un véritable enjeu. Tout au long de l'ouvrage, le lecteur assiste à une tentative réussie de renouvellement des catégories.

Ce qui fait également la grande originalité de l'ouvrage est le choix de la méthodologie des patterns. Réussir à établir une grammaire des communs semble une manière idéale de donner à voir les différents types de commoning et à créer ou renforcer les liens entre eux. Dans un chapitre introductif, Silke Helfrich analyse quatre situations de commoning en détaillant les problèmes rencontrés et les solutions. En suivant la méthodologie d'Alexander (1977), elle associe à plusieurs patterns parmi lesquels on distingue deux niveaux d'analyse. Le premier est managérial et repose sur des outils de prise de décision et de communication au niveau du groupe (« use a trusted entity for strategic co-decisions », « expand options for decisionmaking », « use a talking stick »). Le second est plus abstrait et renvoie à une nouvelle logique sociale (« protect commons from the logic of the market », « make the invisible visible » « voluntariness is a key »). Mais cette démarche analytique n'est pas reprise dans les quarante exemples de commoning qui constituent la partie centrale de l'ouvrage. On le regrette notamment car cela aurait certainement permis une lecture plus gestionnaire de l'ouvrage, en aidant le lecteur à repérer les mécanismes mis en œuvre pour contourner tel ou tel problème. Par ailleurs, la mise en forme des exemples n'est pas standardisée. Si l'ouvrage donne à voir une multitude de formes de commoning, on peut ainsi se demander s'ils peuvent toujours être qualifiés de patterns, comme annoncé en introduction.

La lecture de l'ouvrage est également l'occasion de soulever de nouvelles questions, par exemple sur l'articulation entre les trois voies d'action collective que sont l'État, le marché et les communs. Le livre montre que les commoners ne sont pas tous des activistes convaincus (on pense aux pêcheurs d'Écosse, par exemple). Au niveau individuel, on pourrait se demander comment les individus gèrent la superposition entre le rôle de commoner et leur inscription dans des mécanismes étatiques ou de marché. Au niveau de la formation des communs, est-ce que ces logiques sont nécessairement exclusives ? Peut-on imaginer dans certains cas une articulation entre commun et marché, ou entre commun et État, et quelle forme cela pourrait-il prendre ?

Dans cet ouvrage collectif foisonnant, le lecteur trouve à la fois une réflexion très fine sur la manière de poursuivre la réflexion théorique des travaux d'Ostrom, et une approche nouvelle des communs à travers l'étude des individus qui les composent. Le nombre et la richesse des exemples en fait une référence sur les différentes formes de *commoning* que l'on trouve aujourd'hui à travers le monde. Certains essais ouvrent également sur une réflexion plus large, puisque penser les communs revient aussi à penser un nouveau rapport d'être au monde et aux autres. Et en ces temps de distanciation sociale, il semble salutaire de renouveler, comme le font Bollier et Helfrich, la réflexion sur le vivre et le faire ensemble

Références

- Alexander Christopher (1977) A Pattern Language: Towns, Buildings, Construction, Oxford, Oxford University Press.
- Bollier David & Helfrich Silke (2012) The Wealth of the Commons: A World Beyond Market and State, Amherst (MA), The Commons Strategy Group/Levellers Press.
- Bollier David & Helfrich Silke (2015) *Patterns of Commoning*, Amherst (MA), The Commons Strategy Group/Levellers Press.
- Escobar Arturo (2015) "Commons in the Pluriverse" in Bollier David & Helfrich Silke [eds], *Patterns of Commoning*, Amherst (MA), The Commons Strategy Group/Levellers Press, pp. 348-360.
- Fournier Valérie (2013) "Commoning: On the Social Organisation of the Commons", M@n@gement, vol. 16 n° 4, pp. 433-453.
- German Commons Summer School (2015) "Eight Points of Orientation for Commoning", in Bollier David & Helfrich Silke [eds], Patterns of Commoning, Amherst (MA), The Commons Strategy Group/Levellers Press, pp. 48-49.
- Gibson Nigel C. (2015) "The Ethical Struggle to Be Human: A Shack Dwellers Movement in South Africa" in Bollier David & Helfrich Silke [eds], Patterns of Commoning, Amherst (MA), The Commons Strategy Group/Levellers Press, pp. 330-347.
- Helfrich Silke (2015) "Patterns of Commoning: How We Can Bring About a Language of Commoning", in Bollier David & Helfrich Silke [eds], Patterns of Commoning, Amherst (MA), The Commons Strategy Group/Levellers Press, pp. 26-46.
- Leitner Helmut (2015) "Working with Patterns: An Introduction" in Bollier David & Helfrich Silke [eds], *Patterns of Commoning*, Amherst (MA), The Commons Strategy Group/Levellers Press, pp. 15-25.
- Linebaugh Peter (2007) Magna Carta Manifesto: Liberties and Commons for All, Berkeley (CA), University of California Press.
- Nightingale Andrea J. (2015) "Commons and Alternative Rationalities: Subjectivity, Emotion and the (Non)rational Commons" in Bollier David & Helfrich Silke [eds], *Patterns of Commoning*, Amherst (MA), The Commons Strategy Group/Levellers Press, pp. 297-308.
- Ostrom Elinor (1990) Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action, Cambridge, Cambridge University Press.
- Salmond Anne (2015) "The Fountain of Fish: Ontological Collisions At Sea" in Bollier David & Helfrich Silke [eds], Patterns of Commoning, Amherst (MA), The Commons Strategy Group/Levellers Press, pp. 309-329.
- Weber Andreas (2015) "Reality as Commons: A Poetics of Participation for the Anthropocene" in Bollier David & Helfrich Silke [eds], Patterns of Commoning, Amherst (MA), The Commons Strategy Group/Levellers Press, pp. 369-391.
- Wilson David Sloan (2015) "Generalizing the Commons" in Bollier David & Helfrich Silke [eds], *Patterns of Commoning*, Amherst (MA), The Commons Strategy Group/Levellers Press, pp. 361-368.

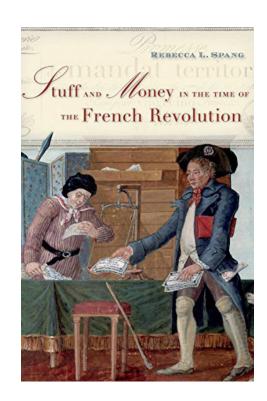
La face financière de la Révolution À propos de *Stuff and Money in the Time of the French Revolution* de Rebecca L. Spang

Hervé Dumez i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

omprendre ce qui s'est passé en 1789 et durant les années qui ont suivi, apparaît comme une tâche infinie et peut-être impossible. L'impression est vertigineuse : plus on lit et l'on croit comprendre, moins, à la fin, on comprend. Soit l'historien choisit de considérer la Révolution comme un fait social total, et un « bloc » selon l'expression de Clémenceau, dont on ne sait pas bien où il s'arrête (Napoléon et l'Empire sont généralement considérés comme le terme du processus, mais on en discute

toujours) et la tâche apparaît elle aussi infinie; soit, on se centre sur une seule dimension, en faisant souvent l'hypothèse que c'est le point d'entrée fondamental pour la compréhension du phénomène. Lord Acton a par exemple écrit un livre fascinant mettant l'accent sur la composante essentiellement religieuse de la dynamique à l'œuvre (Acton, 1959). Rebecca Spang (2017) pense que c'est le problème monétaire que l'on doit choisir de suivre. Elle présente ainsi son objectif:

[...] this book treats money as politically, socially, and economically charged [...] money, in other words, is not only a measurement or an aspect of economic life. Money is also a part of history. It both has a history itself and is one of the tools through which people know the past and imagine the future [...] One goal of this book is to look at money, rather than through it, and thereby to make it less invisible and more historical. (Spang, 2017, pp. 2-3)



Le mouvement est donc double, et relativement contradictoire. D'une part, il s'agit de rendre plus visible la monnaie dans le processus révolutionnaire, de la faire passer du second au premier plan, donc de se focaliser sur cette dimension particulière. D'autre part, il s'agit de montrer que la monnaie est un phénomène politique, qui cristallise en un sens la politique tout entière. Il s'agit donc à la fois d'analyser la monnaie en elle-même et pour elle-même, et de l'analyser en tant que phénomène central du politique. Dans le titre du livre, stuff se réfère à la phrase de Prospero dans La Tempête: « We are such stuff as dreams are made on ». L'idée est que la valeur n'est jamais dans les choses, mais dans nos relations aux autres.

The misperception of value as a quality inherent in things (rather than as a product of relations between people) is central to this book's analysis. (Spang, 2017, p. 14)

Mais le mot renvoie aussi à l'expression anglaise « stuff happens » — des choses arrivent, il se passe des trucs —, avec l'idée que les événements se déroulent sans qu'on sache bien pourquoi. Spang cite d'ailleurs la phrase de Marx : « Les hommes font l'histoire, mais ils ne savent pas l'histoire qu'ils font. »

L'histoire généralement racontée

Dans les manuels de notre enfance et de notre adolescence, l'histoire financière de la Révolution, celle des assignats, n'était pas au centre du récit et elle était racontée de la manière suivante. À la fin des années 1780, la France est fortement endettée. La situation est notamment due à l'implication du pays dans la guerre d'indépendance des colonies américaines. Face à cette situation, le roi convoque les États généraux. S'enclenche un mouvement politique, visant tout d'abord à établir une monarchie constitutionnelle et à résoudre la question de la dette, ce qui conduit notamment à la saisie des biens du clergé (et des nobles qui commencent à émigrer). Pour résoudre la question financière, un papier-monnaie est mis en circulation, l'assignat, gagé sur ces biens que l'on va vendre. Mais d'une part, la population est hostile au papier-monnaie depuis la faillite de Law, d'autre part les révolutionnaires vont être emportés par le fait qu'il est possible de multiplier le papier, ce qui s'impose notamment du fait de la déclaration de guerre. La quantité de papier en circulation s'accroissant, sa valeur va mécaniquement baisser, provoquer une hyperinflation et dégoûter les Français de la monnaie-papier pour un siècle.

Toutes ces thèses traditionnelles sont bousculées par le livre de Rebecca Spang. L'ouvrage est parfois difficile à suivre, notamment du fait des jeux avec les chronologies et de la non mise en évidence claire des points de basculement et des séquences. Le compte rendu qui va suivre n'est donc pas un résumé de l'ouvrage mais une remise en forme personnelle de l'argumentation.

La situation monétaire avant 1789

Avant d'essayer de comprendre ce qui va se passer à partir de 1789, il convient de décrire la situation monétaire de la France dans les années qui précèdent. Quatre questions peuvent être posées pour mener l'enquête. Comment fonctionne la monnaie sous l'Ancien Régime ? Comment investit-on à l'époque ? Quel est l'état réel de la dette d'État ? Enfin, pourquoi la dette est-elle devenue une question politique majeure ?

Concernant la première question, le point fondamental est que la monnaie métallique joue un rôle très marginal dans l'économie. Dans la France d'Ancien Régime, il existe une monnaie de compte, la livre (dite livre tournoi, parce qu'elle a été utilisée la première fois à Tours). Et on a des pièces, les écus (du mot écusson, parce qu'ils portent l'écusson du roi), qui sont de deux tailles. Le plus gros, en argent, à peu près deux fois la pièce d'un euro, vaut six livres; le plus petit, trois livres. Il n'y a pas de pièce d'une livre. La correspondance entre les livres et les pièces est fixée par l'État et peut changer : il n'y a aucune indication de valeur sur les pièces. Selon la production mondiale d'argent, cette valeur change. Durant les vingt-six dernières années du règne de Louis XIV, de 1689 à 1715, la valeur officielle de l'écu a changé quarante-trois fois. Par ailleurs, il n'y a pas unité territoriale de la monnaie. Valenciennes a rejoint la France au moment de la paix de Nimègue, en 1678, mais on y utilise toujours la livre de Hainaut, qui représente trois cinquièmes d'une livre tournoi. Jusque dans les années 1790, on utilise en Lorraine, devenue française en 1766, la livre lorraine. Dans les provinces du nord, on compte souvent en florins.

Les grands marchands utilisent des lettres de change, qui peuvent être sur Amsterdam, Gênes, ou ailleurs. Elles n'ont aucune valeur forcée: on peut les accepter ou les refuser. Les lettres portent le nom de celui qui les a émises, de celui qui va les endosser, et une date d'échéance. Elles sont en papier, mais, du fait de cette personnalisation et de leur durée limitée, elles ne constituent pas du papier-monnaie au sens où l'est aujourd'hui un billet de cinquante euros.

Le petit peuple vit à crédit : on ne paie généralement pas tous les jours son pain avec une pièce : le boulanger fait crédit et on le règle à intervalles.

Il existe donc plusieurs circuits monétaires, dans lesquels les pièces jouent un faible rôle : leur utilisation principale est pour payer l'impôt. L'État fait battre les pièces, les met en circulation, et il les récupère sous forme d'impôt. On estime que 20 % à peine des transactions opérées au xviii siècle utilisent des pièces. Autrement dit, 80% des transactions se font sous forme de crédit. L'État luimême utilise beaucoup de papier (notamment pour les emprunts). Le crédit et l'emprunt sont donc partout :

Debt and its twin, credit, were standard features of early-modern existence, in good times and in bad. (Spang, 2017, p. 51)

À cette circulation d'argent intérieur se surajoutent les échanges internationaux. La France importe du grain de la Baltique, du cuivre (notamment pour fabriquer les petites pièces), et d'autres produits comme le tabac des États-Unis. Pour le coup, les échanges internationaux se font en monnaie métallique : on pèse les pièces (le symbole du changeur est la balance), on regarde leur teneur, et on fait assez facilement la conversion entre une pièce française en or ou en argent avec une pièce allemande ou anglaise.

Traditionnellement, depuis le Moyen-Âge, la société traverse régulièrement des pénuries de pièces et, en général, des pénuries de moyens de paiement. Mais dans les premiers mois de la Révolution française, comme on va le voir, la situation devient catastrophique.

Comment investit-on? On place essentiellement en rente: une somme d'argent est versée à l'État comme capital, et l'État, en retour, verse un revenu mensuel, souvent viager, qui cesse donc avec le décès du rentier. Pour diminuer le risque, les banquiers genevois prêtent contre une rente placée sur la tête de trente jeunes filles. Si l'une disparaît, les vingt-neuf autres continuent à toucher leur revenu. Tous les mois, les jeunes filles se rendent dans l'hôtel du représentant de la couronne de France, celui-ci vérifie qu'elles sont toutes bien en vie, et fait verser la rente. L'autre grande forme de placement est l'achat d'une charge royale. Celle-ci assure un revenu régulier contre le versement d'un capital, mais elle n'est pas viagère : elle peut se transmettre aux descendants mâles. De temps en temps, pour faire rentrer de l'argent, la royauté crée de nouvelles charges qu'elle met en vente. L'État acquiert ainsi du capital, mais augmente ses dépenses budgétaires au jour le jour. Un autre type de placement, plus spéculatif, est le commerce d'esclaves.

Venons-en à la dette de la France. Elle est importante, mais celle de l'Angleterre l'est tout autant, voire plus conséquente. Les deux pays se sont affrontés durant la guerre de Sept Ans, que l'Angleterre a remportée, puis durant la guerre d'indépendances des colonies américaines qui a conduit à la création des États-Unis, la France étant de leur côté. Le poids financier de cette dette est important : le versement des intérêts représente le double du budget militaire. On a beaucoup accusé les dépenses de la cour, et notamment celles de Marie-Antoinette, mais la charge des intérêts mensuels de la dette à elle seule s'élève à huit fois les dépenses de la maison du roi. Le montant de la dette est donc important, mais il n'est pas sûr qu'il soit si déterminant. En réalité, la dette va devenir un problème central parce que les acteurs du temps vont l'ériger en problème politique. C'est tout d'abord Calonne qui, au début du règne de Louis XVI réunit une assemblée de notables pour en parler. Son idée est bien politique : Calonne veut affaiblir les parlements qui ont pris l'habitude de fronder, que Louis XV avait suspendus et que Louis XVI a rappelés; il souhaite aussi (c'est la rhétorique du temps) faire de Louis XVI le nouvel Henri IV, le roi qui se soucie du bien-être de ses peuples et entend gérer le royaume en bon père de famille. Mais le pouvoir royal trouve face à lui des critiques actifs. C'est après la guerre de Sept Ans que le crédit est attaqué, par exemple par Mirabeau ou d'Holbach. Bien que le vocabulaire soit économique, l'assaut est politique. On réclame un budget équilibré et des transactions en monnaie métal. En réalité, une élite va déclencher indirectement la Révolution en attaquant l'État au prétexte qu'il exploite la nation en abusant de l'emprunt. Bien évidemment, cette élite ne veut pas d'un bouleversement politique et social. C'est involontairement qu'elle va provoquer le raz de marée. Au total, rien n'était écrit :

State borrowing and budget shortfalls alone did not cause Old Regime France to turn revolutionary [...] The extensive credit economy of the eighteenth century was not a "bubble." It was not fated to pop. (Spang, 2017, p. 51; p. 56)

Pourquoi les assignats?

Deux décisions fondamentales vont provoquer la catastrophe financière et peser lourdement sur le processus révolutionnaire.

Tout d'abord, les révolutionnaires affichent un respect absolu de la propriété privée et donc des engagements que l'État a pris vis-àvis des particuliers. Le 13 juillet 1789, l'Assemblée nationale autoproclamée vote un texte qui bannit la banqueroute et qui énonce que la dette d'État est une obligation sacrée et la déclaration des



La mort de Marat (détail), Jacques-Louis David (1793) Musées royaux de Belgique

droits de l'Homme stipule quant à elle qu'on ne peut pas confisquer la propriété de quelqu'un sans le dédommager. Le nouveau régime qui s'esquisse reprend donc à son compte tous les engagements financiers antérieurs. C'est le cas des emprunts, mais également des rentes liées aux charges publiques : les députés de l'Assemblée nationale abolissent le système de la vénalité des charges mais il n'est pas question d'expropriation. Même Marat ou Robespierre n'envisagent pas un instant de supprimer ces charges comme si elles étaient des privilèges indus. On créera donc des fonctionnaires payés par l'État tout en continuant à payer les rentes liées aux charges achetées dans le passé. Tout cela ajoute 1,339 millard de livres de dettes à ce qui existait. Les premières semaines de la Révolution se caractérisent donc non

pas par la recherche d'une solution à la dette, problème qui avait conduit à la réunion des États-généraux, mais par des décisions qui font littéralement exploser ladite dette. Par ailleurs, les impôts ne rentrent plus : dans la mesure où ils n'ont pas été votés par eux, les représentants élus de la nation estiment qu'ils ne sont pas légitimes et qu'ils ne le seront que si une constitution est adoptée. Les révolutionnaires jouent un jeu dangereux en se servant de la crise financière pour obtenir d'un roi réticent la constitution qu'ils souhaitent et que le roi répugne à leur accorder. Assez rapidement, il est clair pour tout le monde que l'on va droit dans le mur :

Caught between widespread opposition to existing taxes, their stated commitment to honoring past loans, and the near impossibility of further borrowing, many deputies felt a growing sense of desperation, if not outright panic. (Spang, 2017, p. 64)

Ensuite, le second principe fondamental sur lequel les révolutionnaires vont s'appuyer, est la liberté. Il n'est pas question pour des hommes qui se sont battus pour elle d'imposer la contrainte, et le domaine monétaire ne fait pas exception à la règle : les moyens de paiement qui vont être mis en place s'échangeront donc librement. Ce point apparaît fondamental :

Historians have heretofore rarely noted the role played by the free-market illusion in radicalizing the Revolution. (Spang, 2017, p. 205)

Deux principes fondamentaux et absolus à leurs yeux marquent donc les idées des révolutionnaires: le respect de la propriété privée, inscrit dans la déclaration des droits de l'Homme, et le respect de la liberté des échanges, y compris ceux qui portent sur la monnaie, considérée comme un bien comme un autre. Mais les principes sont une chose, le réel une autre.

Or, la situation à l'été 1789 est catastrophique. Le pays est en plein chaos, et il n'y a plus de rentrées. L'année d'avant, les récoltes ont été très mauvaises et il a fallu importer du grain. L'état du pays fait peur et plus aucun financier ne veut lui prêter de l'argent. Le numéraire a quant à lui disparu. Plus personne ne fait confiance à personne et chacun garde les pièces qu'il a chez lui sans vouloir les sortir.

While all "periods of alarms and crisis" made money rare, this time was worse. The previous year's disastrous harvests had made it necessary to import grain (hence, export money) while "circumstances" had scared away foreign investors. Tax collection has slowed, Necker observed, to almost nothing. (Spang, 2017, p. 62)

Une partie des plus riches a émigré, sortant du pays des lingots et des pièces et provoquant une crise dans tout le marché du luxe qui faisait tourner une partie de l'économie versaillaise et parisienne. Des foules ameutées arrêtent la circulation de carrosses et saisissent de l'argent, mais bloquent aussi des charrois qui transportaient du métal destiné à la fabrication des pièces, ou des cargaisons de blé ou de denrées destinées à approvisionner les magasins, accroissant ainsi la pénurie générale.

Necker propose ses moyens habituels : emprunter à la caisse d'escompte dont les billets circulent dans Paris. Après le 4 août et l'abolition des privilèges, Talleyrand, soutenu par Lameth, propose une autre solution : que les biens du clergé soient saisis et servent de contrepartie à la dette de l'État. L'idée est de garantir la dette de long terme.

Comme les biens à mettre en vente représentent une masse considérable et que le processus de vente va prendre du temps, on divise cette masse en éléments que l'on matérialise sous la forme de papiers, que l'on va mettre en circulation. L'idée est que quand les ventes se produiront, ces papiers reviendront à l'État et seront détruits. Le comité des finances conçoit alors les assignats sous une triple forme : ils permettent d'acheter les biens nationaux (et à ce titre, doivent disparaître : l'État les émet, les met en circulation

auprès de ceux qui veulent acheter les biens du clergé, et ceux-ci achètent ensuite ces biens à l'État ; donc les assignats reviennent à l'État qui les détruit) ; ils sont un placement (ils rapportent environ cinq pour cent) ; enfin, ils sont censés relancer la circulation d'argent dans les circuits économiques, complètement au point mort.

Il ne s'agit pas de créer de la monnaie, comme le montre la nature hybride très étrange de l'instrument financier créé. En réalité, les représentants de la nation sont pris dans une contradiction. D'un côté, ils utilisent la métaphore de la construction en ce qui concerne la constitution : la métaphore permet en effet de s'opposer à l'idée de droit divin et, de plus, elle fait référence à la franc-maçonnerie dont beaucoup sont membres. D'un autre côté, sur le plan financier, la métaphore de la construction est totalement bannie. Il n'est surtout pas question de « construire » une monnaie, ce qui pourrait évoquer l'expérience de Law. Donc, on n'est pas en train de mettre en circulation du papier-monnaie. On veut simplement recréer la confiance. Mirabeau explique que chaque porteur d'assignat aura intérêt à la solidité du titre, ce qui confèrera in fine cette même solidité.

Les députés de l'Assemblée nationale sont 1200. Peu sont compétents en matière de finance et la période est terrible : on refond tout le système judiciaire, on revoit tout le système fiscal, on règle la rébellion des troupes de Nancy. Ils siègent cinquante, soixante, soixante-dix heures par semaine et sont épuisés. Mais le sujet central, dans les cafés, les auberges, les clubs, partout dans Paris et le reste du pays, c'est la dette et les assignats. Théodore Vernier, du comité des finances, explique : « Nous agitons toujours les assignats, mais ils nous agitent bien d'avantage. » (cité in Spang, 2017, p. 87)

Après des mois de discussions, d'échanges qui couvrent des volumes et des volumes, on finit par voter sur cette simple question (!) : la dette sera-t-elle remboursée en assignats ou non ?

Le vote est en faveur du oui. La droite a massivement voté non, la gauche s'est divisée. La majorité qui vote pour est surtout composée de jeunes.

L'assemblée se dissout, elle a adopté une motion selon laquelle ses membres n'auront pas le droit de se présenter à la législative qui suivra. Une exception est faite pour les membres du comité des finances, ceux qui ont travaillé sur la question monétaire et inventé les assignats.

Les assignats

Encore une fois, s'ils sont bien en papier, tout le monde, et surtout Mirabeau, insiste sur le fait qu'ils ne sont pas de la monnaie-papier. La mise en circulation est très lente. C'est la première fois dans l'histoire que l'État s'arroge le monopole de la production de monnaie et le monopole de la matière première. On a mobilisé le directeur de l'imprimerie royale, un fabricant de papier et un graveur du roi.

Analyser un assignat est intéressant. Sur le recto, on trouve le profil du monarque, regardant vers la gauche, exactement comme il figure sur les pièces de monnaie. Mais chaque assignat est aussi signé à la main par une personne et payable à une autre, comme une lettre de change. Au dos d'ailleurs, on trouve des cases, qui sont signées par chacune des personnes qui les ont endossées, ce qui est censé créer la confiance.

Materially as conceptually, [...] the first assignats were hybrids. They combined the solidity of land with the liquidity of circulating media; they were interest bearing and they were cash; they looked like coins but they looked also like bills of exchange. (Spang, 2017, p. 107)

Néanmoins, les assignats sont au porteur et ne mentionnent pas de date. Ils diffèrent donc d'une lettre de change qui, elle, porte le nom du préteur, le nom de l'emprunteur et la date à laquelle elle doit être honorée (même si elle peut s'échanger entre-temps). Mais ils évoluent rapidement. Dès octobre 1790, ils ne portent plus d'intérêt. Symboliquement sans doute, le roi regarde désormais à droite et non plus à gauche, comme sur les pièces de monnaie. La fabrication du papier réclame de grandes unités de production et la présence d'eau courante. Elle est donc assurée en province. La sécurité est une obsession : les feuilles sont comptées au moment où elles quittent la fabrique. Elles sont recomptées à l'arrivée. On les imprime. On les recompte et on les envoie à la caisse de l'extraordinaire. Là, on attribue à l'assignat un numéro et il est signé. Ce n'est qu'à ce moment qu'il est devenu monnaie d'échange. Comme la valeur des assignats s'étage entre 50 et 2 000 livres, ils sont très lents à écouler.

Les révolutionnaires sont obsédés par la quantité, contrairement à ce que l'on croit. Pour eux, un assignat comme moyen d'échange, exactement comme la monnaie, doit pouvoir s'échanger librement. Donc, la loi de l'offre et de la demande joue, et l'offre est sévèrement contrôlée pour que la valeur se maintienne. Danton fait une série de discours sur ce thème. De toute façon, le processus de production et de mise en circulation prend beaucoup de temps. Ce n'est en

soi pas un problème dans la mesure où l'assignat a été conçu pour résoudre, dans le long terme, en parallèle de la vente des biens nationaux (qui représentent à peu près 6% de la richesse foncière totale du royaume – Bodinier, 1999), le problème de la dette d'État. En tout cas, l'idée que les révolutionnaires auraient fait « tourner la planche à billets » est complètement fausse.

Le problème de court terme : les billets de confiance

À l'été 1789, la pénurie de monnaie est générale. On ne peut plus acheter, le numéraire ayant disparu et les commerçants refusant de faire crédit. Les ouvriers sont licenciés faute de pièces pour les payer. Il n'est en effet pas possible de régler leurs salaires en assignats. Un entrepreneur essaie, en donnant à une douzaine de ses ouvriers quatre assignats de 50 livres à se partager entre eux. Le soir, ils reviennent pour les lui rendre, lui expliquant qu'ils ne veulent plus être payés de cette manière parce qu'ils n'arrivent pas à faire faire la monnaie. Dans l'atelier de Houdon, les ouvriers sont payés à la journée et veulent recevoir leur paie de 9 livres toutes les semaines. Ils n'acceptent évidemment pas d'être payés en assignats de 50 livres toutes les 5 semaines. Il en est de même pour tous les ouvriers qui préparent les festivités de l'immense fête de la Fédération qui se tient le 14 juillet 1790. L'ensemble de l'économie est donc paralysé :

In the pervasive and intensifying political and social uncertainty of 1789-1790, the unthinkable happened. All bills came due at once. (Spang, 2017, p. 56)

Ce n'est qu'avec beaucoup de retard, mi-décembre 1790, que les parlementaires commencent à se préoccuper de la véritable famine de monnaie que connaissent les petites gens. En mai, puis en décembre 1791, on retire les assignats de trop grande valeur. Mais, entre-temps, on a cherché des solutions en dehors de l'assemblée.

In response to the ongoing liquidity crisis, more than a thousand bodies all across France-municipalities, districts, manufacturers, benevolent societies, and private, profitmaking ventures-produced their own divisions of assignats, the so-called billets de confiance or billets patriotiques ("trusty" or "patriotic" bills) issued in denominations from six deniers to twelve livres. (Spang, 2017, p. 112)

Il s'agit d'initiatives décentralisées pour contrer localement la « disette de numéraire ». Si Tocqueville voit dans la Révolution une continuation du processus de centralisation entamé sous la monarchie, les premières années sont pourtant marquées au contraire par une très grande décentralisation, ce qui est le cas en matière de monnaie. À Paris même, on trouve environ cinquante émetteurs de monnaie et ils sont plus de cent par exemple dans le

département de l'Orne. Certains sont des institutions caritatives : il faut nourrir les indigents et réembaucher les ouvriers qu'on avait licenciés parce qu'on ne pouvait plus les payer. Le statut est lui aussi hybride : ce sont des billets de confiance ou des billets patriotiques parce que personne n'est obligé de les accepter. Par contre, quand on en a accepté un, on a intérêt à en accepter d'autres pour arriver au moins à cinq livres et les convertir alors contre un assignat. Ces billets se multiplient et circulent assez facilement. Début 1793, un individu a amassé vingt-cinq livres et six sous en billets émanant de vingt-quatre émetteurs différents répartis dans huit départements. Il semble qu'il ne soit pas un cas isolé.

Fidèle aux principes des débuts de la Révolution, la Constituante refuse de légiférer : chacun est libre de les accepter ou pas. Le problème réside dans les relations dissymétriques. Certes, un ouvrier est « libre » de refuser d'être payé en billets. Mais, en réalité, il n'a pas le choix : c'est ça, ou ne pas avoir de travail. Tout le système est à dimension personnelle et locale. Les billets sont signés un à un par quelqu'un, à la main (ce qui constitue un problème : les responsables n'en peuvent plus d'apposer leur signature).

The billets materialized existing networks of trust and obligation; in Lyon and other manufacturing centers, they gave material form to existing differentials of power and wealth, as well. In neither their rhetoric nor their legal form would they have done much to encourage a feeling of national community. (Spang, 2017, p. 117)

Il a beaucoup été question de l'aversion des Français au papier monnaie du fait de l'expérience de Law, mais tous ses billets semblent être facilement acceptés. Toute la France se les échange à cette époque-là, mais, encore une fois, sur la base de réseaux interpersonnels locaux.

La crise

Pour Rebecca Spang, ce n'est pas la quantité d'assignats mis en circulation qui a provoqué la crise. C'est le fait que, dans une période tendue, les révolutionnaires s'en sont tenus au principe de la liberté des échanges concernant la monnaie.

Or, dans une situation politiquement et socialement troublée, si on laisse un marché s'établir, on sait tout de suite ce qui va se passer : quelqu'un présente un assignat, même de petite valeur (5 livres) et en face, soit on l'accepte, soit on le refuse (et il ne vaut donc rien) soit, plus généralement, on propose de le prendre, mais à moins que sa valeur nominale. Mécaniquement, un assignat de 5 livres a très peu de chances de valoir cinq livres sur le marché. Autrement dit, le peuple voit les émigrés partir et la monnaie disparaître. Pour lui,

le lien est évident. Il voit aussi les assignats ne pas valoir ce qu'ils sont censés valoir. D'où les émeutes.

Whether rioting for small change, beating up money changers, or stopping shipments of gold coins and silver tableware, communities mobilized around the problem of money. This was a popular revolution, one made in the streets and market squares of communities all across France. (Spang, 2017, p. 158)

Même l'Assemblée nationale, à l'automne 1790, doit accepter une commission de 7,5 % sur les assignats pour payer les pompiers qui protègent sa salle de réunion! Au printemps 1791, on est plutôt à 15 % et, en décembre 1791, à 20 %. Les soldats eux-mêmes refusent d'être payés en assignats.

Revolutionary patriotism combined with forms of laissez-faire economic policy to create a situation in which the needs of the nation were paramount while the nation's money was nonetheless devalued and discredited. The latter derived not from paper's inherent wortheless [...] nor simply from over issue. Rather, the Assemblie's ideological choice of monetary deregulation at a time of cultural and social dislocation proved profoundly unsettling. Individual's heightened sense of uncertainty had calamitous effects on an economy largely based (as they all are) on trust, habit, and credit. A feedback loop of sorts was established: "freedom" of money disrupted economic life; that disruption made liberty and equality seem all the more elusive and desirable supporting liberty meant defending the free trade in money which, in turn, led to further uncertainty and disruption. (Spang, 2017, pp. 166-167)

Le marché du luxe s'est effondré; les commerçants ne font plus crédit; les prix des denrées de base flambent. Chaque échange devient l'occasion d'une querelle, voire de violence. Les gens se radicalisent.

For would-be public servants as for ordinary workers and consumers, lawmakers' dominant economic philosophy made the political ideal of national unity almost impossible to achieve. (Spang, 2017, p. 168)

Par-dessus tout cela, des faussaires apparaissent, que l'on met en prison si on parvient à les identifier. Puis un article paraît dans les Annales patriotiques et littéraires de la France, expliquant que l'on fabrique maintenant de faux assignats dans les prisons. Marat explique dans l'Ami du peuple que la reine Marie-Antoinette est impliquée. La psychose du complot, de la conspiration, des nobles et du clergé, fabriquant des faux pour casser la Révolution, se répand. En mars 1792, l'effondrement de la Maison de Secours de Paris, qui émettait des billets de confiance, suivi de près par la déclaration de guerre en avril, provoque une crise de confiance majeure. Mais la majorité des révolutionnaires restent indéfectiblement attachés à la liberté, et notamment la liberté de la monnaie. On est en pleine anarchie au sens propre : après le 10 août, il n'y a plus de roi et l'assemblée, fonctionnant sous l'ancienne constitution, est perçue

comme totalement dépassée. On attend l'élection d'une nouvelle assemblée qui votera une nouvelle constitution. Dans la période intermédiaire, durant six semaines, il n'y a plus de pouvoir en France, alors que les troupes prussiennes menacent Paris et que Lafayette est passé à l'ennemi. La foule entre dans les prisons et tue ceux qui ont défendu la monarchie le 10 août, des prêtres réfractaires et les faussaires d'assignats. Ce sont les massacres de septembre, étrangement à tonalité religieuse et financière.

Début novembre 1792, tout change. L'émission de nouveau billets est interdite et les plaques qui ont servi à émettre les anciens billets doivent être détruites. Les billets doivent cesser de fonctionner en janvier 1793. Au-delà de cette date, ils n'auront plus aucune valeur. Il s'agit de la conséquence de la faillite de la Maison de Secours, et la mesure s'applique aux billets émis par des entreprises privées comme à ceux émis par des municipalités. D'une part, elle accroît la tension entre le pouvoir parisien et la province, d'autre part le chaos est total: chacun doit en effet demander le remboursement de son billet là où celui-ci a été émis. Or les billets ont circulé, on l'a vu. On trouve à Nantes des billets émis à Bordeaux et celui qui en détient un doit aller se le faire rembourser à Bordeaux, ce qui est impossible. Des voix s'élèvent, disant que les billets sont ceux de la nation. Au printemps 1793, Cambon fait passer une nouvelle loi selon laquelle le commerce d'argent est banni et imposant que tout échange se fasse désormais en assignats. Il s'agit là d'un complet renversement : un an auparavant, les billets étaient vus comme un acte patriotique, ils sont désormais totalement dévalorisés, en un double sens : celui des valeurs patriotiques et celui de la valeur monétaire. De leur côté, les émigrés considèrent que le pouvoir parisien n'est pas légitime, que les biens du clergé continuent d'appartenir au clergé et donc que ce sont leurs assignats à eux, faux du point de vue révolutionnaire, qui sont les vrais.

Techniquement, les autorités révolutionnaires vont chercher à combattre la contrefaçon. Matériellement, l'assignat se transforme : il n'y a plus de signature réelle, il n'y a plus qu'une signature imprimée. On a rompu avec la lettre de change. On essaie de mettre au point des machines simples permettant de vérifier l'authenticité. Les ateliers de production, qui étaient dispersés dans Paris, sont regroupés dans l'ancien couvent des Capucins, près de la place Vendôme. Pour les ouvriers, cela correspond à un changement de statut, d'ouvriers du roi à simples ouvriers, et ils vivent très mal la multiplication des inspecteurs chargés de vérifier leur travail. Ils parviendront à faire guillotiner leur directeur.

La Terreur

La loi des suspects est votée en septembre 1793, suivie de celle du 22 Prairial an II (10 juin 1794) qui supprime tout conseil juridique pour les accusés et réduit les sentences possibles à deux : l'innocence ou la peine de mort. Tous les députés situés à droite de la Montagne sont accusés d'être des contre-révolutionnaires et exécutés ; tous ceux qui siègent à gauche sont considérés comme des Enragés et exécutés eux aussi. Cela fait deux cents ans qu'on essaie de comprendre cet épisode. Plusieurs types d'explication ont été donnés, certains estimant que la Terreur est contenue dans ce qui se passe en 1789, d'autres que c'est un accident de l'histoire dû à la guerre, intérieure et extérieure. Au xxe siècle, on s'est dit que c'était la conjonction entre les sans-culottes, qui demandent des mesures économiques et sociales, la loi du Maximum, et les idéologues à la Robespierre qui ont besoin d'eux pour asseoir leur pouvoir. Le peuple d'un côté, des bourgeois de l'autre. L'étude des sans-culottes dément cette vision : ils sont souvent des artisans assez aisés, voire des entrepreneurs. Plutôt des bourgeois, en fait. Furet, suivi par Keith Baker, considère que tout se joue en 1789 : la mise en avant de la volonté générale introduit une méfiance à l'égard de la représentation et des différences qui va conduire à la Terreur quelques années après. Mais, pour Spang, cette interprétation sépare politique et économique. En réalité, durant la période révolutionnaire, les gens sont confrontés aux assignats, à la pénurie de monnaie, à l'apparition d'une multitude de monnaies privées, à la sortie de pièces trop hâtivement conçues, à la contrefaçon. La confiance dans les relations interpersonnelles s'effondre. Le seul refuge est la « vertu » civique. Les textes de l'époque montrent comment les esprits sont partagés. On s'est battu pour la liberté : comment peut-on alors vouloir forcer un boucher à accepter un billet ? En même temps, le fait de refuser un billet est perçu comme un acte antipatriotique, une sorte de manifestation publique en faveur de la contre-révolution. Rapidement, les assignats perdent 40% de leur valeur. Des émeutes éclatent, ce qui aggrave la situation : les négociants ont peur de faire circuler des marchandises, les pénuries se renforcent et font exploser les prix.

La guerre civile et la guerre extérieure font tourner le tout au désastre.

Au tout début de la Terreur, la liberté des échanges pour la monnaie est maintenue. Ce n'est que sous la pression des sections que la Convention bloque les prix et les salaires et pratique le cours forcé des assignats. C'est le seul épisode de la Révolution à mettre en suspens le principe de la liberté économique. Dès que la Terreur cesse, on en revient à cette même liberté.

Thermidor

La période qui suit la fin de la Terreur a une place difficile et ambigüe dans les manuels d'histoire et dans nos mémoires : elle n'est plus vraiment la Révolution et pas encore l'Empire, on s'y amuse pour se remettre de la Terreur, on y grenouille autour du pouvoir. La réalité est tout autre, du moins pour la majorité des Français. Début 1796, la situation est absolument terrible. Les prix augmentent de jour en jour, voire d'heure en heure. Les ouvriers gagnent par jour ce qu'ils gagnaient en un an avant la Révolution, mais ne peuvent quasiment rien acheter avec cette quantité d'argent. Certains prix ont augmenté de 2 500 %. Pour les milieux populaires, les conditions de vie, sont sans doute les pires de toutes. On meurt littéralement de faim.

Popular culture often assimilates the trauma of the French Revolution to the violence of "the Terror" and the specter of the guillotine. Yet attention to stuff and money suggests the supposed return to normalcy "after the Terror" was for many people hardly an improvement. Rather, in the aftermath of Robespierre's fall on the ninth of Thermidor, Year Two, daily life for many French citizens slid from terrible to worse. The war went on-as it would do, more or less without interruption, until 1815. The Republic continued to execute its political enemies (now known as "terrorists") and to shut down sites of direct democracy. In the National Convention, former Montagnards turned again to questions of political economy as they struggled to distinguish themselves from their one-time friends and allies. Choosing deregulation in the name of "liberty," the Thermidoreans (that is, those who came to political power after the ninth of Thermidor) revoked the General Maximum, reopened the stock exchanges, and again legalized the sale of gold and silver. Law-makers thereby effectively abandoned the assignats. (Spang, 2017, p. 211)

Les assignats continuent de circuler, mais leur valeur tend vers zéro puisque chacun reste libre de ne pas les accepter. Au printemps 1796, tout le matériel qui a servi à les produire est détruit, et une nouvelle monnaie-papier est lancée, le mandat.

Pour les historiens, l'explication de la chute de la valeur des assignats est simple. Il s'agit d'un problème de quantité : on a émis trop d'assignats par rapport à la valeur des biens nationaux. La France d'alors est, pour les économistes, l'illustration même de l'application de la théorie quantitative de la monnaie. Puisque l'assignat est en papier, il est facile à produire à bas coût, et le pouvoir l'a multiplié sans maîtriser cette prolifération. Malheureusement, les études montrent que c'est l'inverse qui s'est passé : les prix ont commencé à augmenter avant l'émission des assignats (qui ont pris pas mal

de temps à être produits, on l'a vu) et c'est parce que les prix ont augmenté qu'on a produit de plus en plus d'assignats. Le 31 juillet 1793, la Convention retire par décret tous les assignats portant la figure royale. Ce faisant, elle ôte de la circulation 1,7 milliards de livres en assignats. Le prix devrait monter. Mais tout le monde se pose des questions : si le gouvernement peut retirer du jour au lendemain une énorme masse monétaire, que vaut celle qui continue de circuler ?

By trusting quantitative measures to enhance the assignats' dwindling credibility, legislators further exacerbated an ongoing qualitative crisis. (Spang, 2017, p. 217)

Là où on voit une loi générale concernant l'hyperinflation (Weimar, la Hongrie d'après la Seconde Guerre mondiale, l'Argentine), il faut voir à chaque fois « an economic manifestation of a specific and social crisis » (Spang, 2017, p. 218). En France, la crise profonde des assignats se produit en 1795-1796 et les autorités mettent tout sur le compte de la quantité. Tout au long des années 1790, chaque tentative pour essayer de mettre fin à la Révolution aggrave la crise sociale. Aux yeux des contemporains, le chaos monétaire caractérise aussi bien la Révolution que la chute de la monarchie, la crise religieuse ou la disparition de la noblesse. En réalité, les acteurs arrivent même à faire sens de l'effondrement du pouvoir royal, des massacres de septembre, presque de la Terreur, mais ce qu'ils vivent de pire, la Révolution en tant que telle, c'est l'écroulement total de l'économie et de la monnaie, les famines consécutives, qui suivent Thermidor. Les agents du pouvoir central en province donnent dans leurs rapports des listes de prix en expliquant que quand le courrier arrivera à Paris, tout aura encore augmenté. Pour beaucoup, la guerre et les réquisitions sont la cause de la situation.

C'est donc au début de 1796 que l'assignat est officiellement abandonné. Après Thermidor, l'idée est de se débarrasser de la Terreur et des Terroristes (qui sont eux-mêmes guillotinés) pour revenir à la liberté. Le contrôle des prix et des salaires est vu comme un acte de la Terreur, au même titre que la guillotine, même si l'expression « Terreur économique" n'existe pas à l'époque (elle n'apparaît qu'en 1924, dans un livre de Georges Lefebvre, Les paysans du Nord durant la Révolution). On supprime donc la loi du maximum, le cours forcé, les assignats mêmes. On rend Robespierre responsable de la situation financière et économique, alors qu'il a été très peu engagé dans ces débats-là. Le diagnostic posé est que l'assignat n'était pas un problème en soi, c'est la quantité qui a créé le problème. Comment s'en sortir ? À nouveau, le dilemme

est idéologique : comment retirer les assignats de la circulation, sans le faire autoritairement, ce qui équivaudrait à porter atteinte aux deux principes fondamentaux des débuts de la Révolution, auxquels on se range à nouveau, le respect de la propriété et la liberté des échanges ? Cambon recommande au comité des finances une loterie, à laquelle chacun sera "libre" de participer ou non. Mais Cambon, foncièrement honnête, est accusé par d'autres d'avoir mis en vigueur les mesures de la Terreur. Parallèlement, et c'est dire le désarroi dans lequel le pouvoir se trouve, certains préconisent de lever les impôts en nature et non plus en monnaie.

Finalement, au nom de la détresse des classes populaires, les sections marchent sur la Convention en Germinal (avril 1795), comme elles l'avaient fait par le passé, pour protester contre l'abandon du maximum et réclamer la constitution de 1793 et du pain. Cette fois, les Conventionnels considèrent que la foule est hors-la-loi et Pichegru la disperse violemment. Cambon est déclaré d'arrestation et s'enfuit à Lausanne. Le décret du 27 Floréal, an III, démonétise finalement les assignats royaux. L'idée est toujours quantitative : en réduisant la masse monétaire, on espère augmenter mécaniquement le cours des assignats restants. Ce décret provoque les émeutes de Prairial. Le Directoire émet alors le mandat, avec la même idée, qu'il puisse être réalisé dans un achat de bien national.

In other words, only during "the Terror" did the revolutionary state treat money as something it had the right to patrol and police, only during "the Terror" was money dimly recognized for the political and social convention it is. This recognition, history suggests, was terrible in itself, something from which most revolutionary elites fled as soon as it became politically feasible to reembrace measures that had devastating consequences for urban workers, the state's creditors, and the legitimacy of the Republic itself. (Spang, 2017, p. 236)

La loi du 5 Thermidor an IV est révolutionnaire : elle énonce que chacun est libre de contracter dans la monnaie qu'il veut. Aussitôt, la situation d'Ancien Régime se retourne complètement : les riches récupèrent l'argent métal, et les pauvres échangent en papier. À la campagne, les contrats sont passés en nature (poules, grain, etc.). Chacun essaie de se couvrir contre la dévaluation de la monnaie. Sans surprise, les élections du printemps 1797 amènent une majorité conservatrice. À peine 10 % des conventionnels sont réélus.

La fin de l'histoire?

La plupart des historiens font se clore la Révolution avec Napoléon. Mais le dernier des biens nationaux a été vendu en 1867. En 1804, les hôtels des monnaies provinciaux, en tant qu'entreprises privées produisant la monnaie nationale, rouvrent, ce qui ramène à la situation d'avant la Révolution. Ce n'est qu'en 1879 qu'on instituera l'hôtel de la monnaie de Paris, unique et possédé par l'État. Durant la monarchie de juillet, des collectionneurs essaient de retrouver la série complète des assignats, qui reprennent ainsi de la valeur...

Les historiens continuent de partager l'idée que tout s'est terminé avec le Franc Germinal, l'aversion de Napoléon pour le papiermonnaie, et la méfiance généralisée des Français à l'égard des banques et de la monnaie-papier durant tout le XIX^e siècle. Mais le papier n'a jamais été le problème. Il ne l'était pas avant la Révolution, pas plus qu'il ne l'était durant les événements. Ce sont les lois du 7 et du 17 Germinal an 11 (28 mars-7 avril 1803) qui instituent le franc, défini par 5 grammes d'argent pur à 90%. Ensuite, on a des pièces d'un demi-franc et d'un quart de franc. On est en base 10, alors qu'avant 12 deniers faisaient un sou, et vingt sous une livre. La situation est assez compliquée parce que les deux tiers des pièces produites avant la Révolution restent en circulation et qu'il faut donc convertir en permanence avec le franc. En 1810, une loi pose qu'un écu doit être échangé contre 5,80 francs. En réalité, d'après son poids de métal, un écu est légèrement supérieur à cette somme. L'idée est d'inciter les gens à faire fondre leurs écus afin de les éliminer de la circulation. Les autorités se débattent en effet dans un problème :

In the interest of political and economic stability, the old currency could not be fully banned until sufficient new coins were in circulation. But since the franc was defined by law as a certain quantity of silver—even though France has no natural deposits of silver and the Spanish Empire's collapse had completely disrupted imports from Central and South America—it was physically impossible to issue more francs without first melting down the existing coinage. The écus, sous, and Louis of the Old Regime were the raw materials from which New Regime francs had to be made. Summing up this situation, one member of the Chamber of Deputies commented, "It is no more possible to make coins without money/silver [des pieces de monnaie sans argent] than it is to make rabbit pâté without a rabbit." (Spang, 2017, p. 257)

Durant une bonne partie du XIX^e siècle, on a encore deux types de monnaie, liés à la division entre riches et pauvres. Les riches utilisent le franc et les pièces en argent, les pauvres utilisent les pièces de cuivre, toujours soupçonnées de rendre malade à cause du vert-de-gris. Les gouvernements, quant à eux, essaient d'harmoniser les moyens de paiement pour unifier la nation. En 1845, on discute du retrait des petites pièces venant de l'Ancien Régime ou des premières années du XIX^e siècle.

That different people have different money had made a sort of logical sense within the Old Regime's culture of orders

where society was premised on the notion that nobles and commoners differed in their very substance. In contrast, within a postrevolutionary political order founded on the fiction of legal equality and the reality of socio-economic difference, qualitative variation between moneys became far less palatable. (Spang, 2017, p. 269)

La dynamique monétaire enclenchée durant la Révolution se perpétue donc longtemps après l'Empire lui-même, sans qu'on sache d'ailleurs bien où la faire cesser. Tocqueville, paradoxalement et avec retardement, n'aurait finalement pas tout à fait tort: la centralisation monétaire finit par s'imposer, après un siècle (mais alors que la Révolution ne l'avait pas voulue, la Terreur ayant été de ce point de vue une exception).

L'analyse de Rebecca Spang

Il faut alors revenir au cœur de l'analyse. Il repose notamment sur le travail de Jean-Clément Martin (2006). Pour ce dernier, la Terreur n'est pas un phénomène en soi, une rupture politique. Durant toutes les années 1790, le pouvoir est faible et des groupes multiples utilisent la violence les uns



La mort de Marat (détail), Jacques-Louis David (1793) Musées royaux de Belgique

contre les autres pour s'en saisir à leurs propres fins, la Terreur n'étant qu'un des épisodes de cette dynamique. Sur le plan monétaire, la situation se traduit de la manière suivante :

The point here is a simple one, but after a generation in which most scholarship on the Revolution has focused on political discourses, it bears repeating: actually creating a centralized and functioning state in the 1790s proved to be a far, far more difficult thing to do than anyone had ever dreamed. It is in this context that Patrice Higonnet [2006] has suggested we understand "the Terror" as the product of "lucid but desperate and bitterly disappointed men and women." The revolutionaries of 1793-1794 were not, in other words, madmen, but people whose whole sense of themselves and of the world they inhabited had been traumatically ruptured by the collapse of the constitutional monarchy, the resurgence of religious warfare, and the breakdown of the microtechnology of daily trust that we call "money." (Spang, 2017, p. 208)

La Terreur rompt par contre, non pas pour des raisons idéologiques mais pour des raisons pratiques dues au chaos dans lequel se trouve le pays, pendant quelques mois, ceux que l'on a qualifiés par la suite de « Terreur économique », avec le dogme de la liberté des échanges qui a dominé l'action révolutionnaire depuis 1789 et recommencera à la dominer après 1794, provoquant la terrible crise sociale des années 1795-1796.

When the members of the National Convention outlawed the trade in money or endorsed wage and price controls, they did so in grudging acknowledgement of the weakness of their own position and the desperate condition of the state's finances. The Republic could no more afford to buy gold and silver coins on the open market than could ordinary citizens; its armies were as hard hit by rising bread prices as were the sans-culottes. The so-called "economic terror" did mark a dramatic reversal from previous commitments but it was also only one of many skirmishes in a multi-front monetary civil war. (Spang, 2017, p. 207)

Les impasses de l'analyse

La thèse défendue est — on espère que le lecteur en sera convaincu à l'issue de ce compte rendu — extrêmement stimulante et, sur bien des aspects de l'analyse du processus révolutionnaire, éclairante. Elle ne met pourtant pas fin au mystère, dans la mesure où elle fait (au moins) deux impasses majeures.

Si les révolutionnaires étaient aussi viscéralement attachés, y compris au milieu du chaos qu'ils avaient eux-mêmes provoqué, au respect de la propriété, comment ont-ils pu décider de nationaliser les biens du clergé? Très probablement, on retombe ici sur la dimension religieuse, fondamentale, du processus révolutionnaire, sur laquelle Lord Acton avait attiré l'attention. Alors que le respect de la propriété apparaît comme un dogme quasi-absolu, les acteurs ne le font pas jouer dans le cas du clergé (le cas des biens des émigrés est plus facile à résoudre : en émigrant, ils se sont exclus de la communauté nationale qui peut donc à bon droit saisir leurs propriétés). Le raisonnement tenu (notamment par Talleyrand) est assez spécieux. Il est expliqué que le clergé n'a pas la propriété réelle des biens, il n'en a que l'usufruit lui permettant de payer la mise en œuvre du culte : si l'État s'engage à payer les prêtres et assurer les coûts de l'assistance aux pauvres, il est légitime qu'il reprenne la propriété des biens. Mais ce raisonnement aurait pu être tenu dans les autres cas. Pourquoi seulement dans le cas des biens du clergé ? Par ailleurs, la liaison avec la création de papier monnaie ne se fait que dans un second temps. On vend alors tout d'abord 400 millions de biens en émettant 400 millions d'assignats, portant intérêt de 5 % (19 décembre 1789).

L'ouvrage de Rebecca Spang fait une seconde impasse, là très étonnante : les assignats sont au départ émis comme une forme de propriété sur les biens nationaux. Ils sont directement liés à la vente de ces biens et destinés à disparaître au fur et à mesure du déroulé de ces transferts de propriété. Ces ventes ont bien été organisées et elles ont eu lieu. Étudier la réalité des assignats supposerait donc d'étudier le lien qui aurait dû exister entre la mise en circulation des assignats et l'organisation des ventes des biens nationaux, et n'a pas été effectif. Or l'ouvrage, qui s'est fixé pour objectif d'analyser les pratiques réelles d'échange, n'aborde pas du tout cette question. Les travaux sur les ventes des biens nationaux, quant à eux, de manière symétrique, ne mettent pas non plus vraiment en lumière ce lien manquant (Bodinier, 1999).

Conclusion

Le livre de Rebecca Spang, passionnant, en faisant passer la dimension monétaire de l'arrière au premier plan dans l'analyse du processus révolutionnaire, en remettant en cause beaucoup d'idées reçues, renouvelle sans aucun doute les perspectives sur la Révolution. Il a notamment l'intérêt de placer l'accent sur le dogme du marché libre qui est l'un des facteurs de l'aspect catastrophique des événements qui vont se dérouler, la Terreur étant une forme de réponse suspendant le dogme, avant que les Thermidoriens n'y reviennent en provoquant la pire des séquences pour l'ensemble de la société.

La thèse peut être reconstituée (les historiens n'aiment pas vraiment formuler de thèse) de la manière suivante. Toute l'économie d'Ancien Régime repose sur la confiance (c'est toujours le cas aujourd'hui: si, brusquement, les commerçants perdaient confiance dans le système des cartes bancaires, l'économie s'effondrerait en quelques jours). La situation politique à l'été 1789 crée l'incertitude et provoque une crise économique et sociale due au ralentissement généralisé des échanges. La solution est recherchée dans la gestion de la dette d'État de long terme avec l'invention d'un moyen de paiement en papier hybride gagé sur la saisie des biens du clergé. Mais cette solution n'en est pas une : elle ne permet pas de relancer à très court terme les échanges les plus courants. Les révolutionnaires associent l'intervention de l'État dans l'économie en général et dans le domaine monétaire en particulier avec l'absolutisme : ils refusent donc de créer une monnaie nationale et laissent les acteurs économiques et politiques créer leurs propres monnaies au niveau local. La liberté d'échange sur la monnaie elle-même, dans des temps troublés, amène une dévalorisation générale de toutes ces monnaies. La crise économique, politique et sociale, intervient alors que le pouvoir

est soit faible, soit carrément vacant et conduit à l'affrontement de groupes politiques divers qui se radicalisent. Ce n'est que face à la guerre civile qu'un pouvoir central faible, confronté à des groupes radicaux, se décide à intervenir en bloquant les prix et les salaires et en essayant d'instituer un cours forcé de la monnaie-papier. Une fois ce groupe éliminé en Thermidor, associé politiquement à une forme de pratique absolue du pouvoir, le retour à la liberté des échanges et à la liberté monétaire provoque une crise sociale intense, sans doute pire pour l'ensemble de la population que la période de la Terreur. Il existe un lien fort entre le principe de la liberté des échanges et de non intervention de l'État dans la fixation du prix de la monnaie et la radicalisation du processus révolutionnaire s'opérant dans une confrontation exacerbée entre groupes voulant occuper la place centrale du pouvoir.

Cette thèse n'est pas radicalement nouvelle. Des historiens avaient mis en avant l'importance de l'économie et de la monnaie dans le processus révolutionnaire, avec d'ailleurs des perspectives diverses, comme Albert Soboul ou Florin Aftalion. L'originalité de Rebecca Spang repose sur l'importance qu'elle donne au dogme de la liberté des échanges et de la non intervention en matière de monnaie et sur la manière dont elle décrit le phénomène, essentiellement qualitatif et non quantitatif selon elle (le livre repose sur une critique forte de l'analyse de l'hyperinflation par la théorie quantitative de la monnaie). Pourtant, la thèse défendue laisse en suspens plusieurs aspects, concernant notamment la violence qui se fait jour dans le processus. La saisie des biens du clergé, proposée comme solution financière par des incroyants tels Talleyrand ou Mirabeau, conduit à la radicalisation, indépendamment sans doute du problème économique de la subsistance au jour le jour, ce que Lord Acton a bien vu. Par ailleurs, les émeutes liées aux problèmes de survie en cas de disette étaient traditionnelles dans la société d'Ancien Régime, et pouvaient conduire à des violences importantes. Mais la violence qui caractérise la dynamique révolutionnaire dès ses débuts, notamment autour de la prise de la Bastille, a quelque chose de différent : elle paraît avoir une dimension proprement politique et idéologique. Si Rebecca Spang a raison d'insister sur le fait que la question monétaire a joué un rôle dans la radicalisation qui marque le processus se développant dans les années 1790, le problème monétaire ne semble pas à lui seul expliquer ce qui s'est passé.

Le dossier de la compréhension du processus historique exceptionnel qui s'est ouvert au printemps 1789 reste donc encore ouvert

Références

- Acton John Emerich Edward Dalberg (Lord) (1959) Lectures on the French Revolution, New York, The Noonday Press.
- Bodinier Bernard (1999) "La vente des biens nationaux : essai de synthèse", *Annales Historiques de la Révolution française*, n° 1, pp. 7-19.
- Higonnet Patrice (1981) Class, Ideology, and the Rights of Nobles during the French Revolution, Oxford, Oxford University Press.
- Higonnet Patrice (2006) "Terror, Trauma and the 'Young Marx' Explanation of Jacobin Politics", *Past and Present*, n° 191, pp. 121-164.
- Lefebvre Georges (1959/1924) Les paysans du nord pendant la Révolution, Bari, Laterza.
- Martin Jean-Clément (2006) Violence et révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national, Paris, Seuil.
- Spang Rebecca L. (2017) Stuff and Money in the Time of the French Revolution, Cambridge, Harvard University Press.

AEGIS	le	Libel	lio	à'
,				

Mais que sont devenues les éditions Gallimard? À propos de *Les choses humaines*, de Karine Tuil

Jean-Michel Saussois Sociologue

L'écrivain est l'être qui cultive le mieux cette plante vénéneuse et nécessaire, qui ne croît que sur le sol de sa propre incapacité. (Jean-Marie Le Clézio)

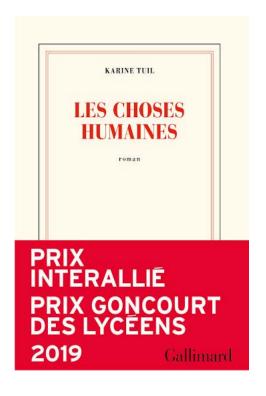
Pour occuper mon temps de confiné librement consenti, ma voisine de palier m'a offert un roman publié chez Gallimard : Les choses humaines. L'auteur, ou l'autrice au jour d'aujourd'hui, Karine Tuil en est à son dix-septième roman, rien d'une débutante.

Pourtant, ce livre donne l'impression d'un produit tout droit sorti d'une usine d'écriture hollywoodienne où des *pitch* sont inventés pour ensuite être proposés à des auteurs, prêts à l'emploi. Des concentrés à diluer selon le talent des auteurs et selon des contraintes de pages.

Voici le pitch ou le script ou le scenario :

Les Farel forment un couple de pouvoir. Jean est un célèbre journaliste politique français, son épouse Claire est connue pour ses engagements féministes. Ensemble, ils ont un fils, étudiant dans une prestigieuse université américaine. Tout semble leur réussir. Mais une accusation de viol va faire vaciller cette parfaite construction sociale.

Voyons de plus près « le couple de pouvoir », Claire et Jean. Claire est francoaméricaine, étudiante qui se retrouvera en pleine tourmente *Monicagate* alors qu'elle



faisait un stage à la Maison Blanche. Réflexion après coup de Claire sous la plume de l'autrice :

Elle se demandait ce qui se serait passé si le Président l'avait choisie, elle, la franco-américaine cérébrale et impulsive, qui n'aimait guère explorer la vie qu'à travers les livres, au lieu d'élire Monica, la plantureuse brune au sourire carnassier, la petite princesse juive qui avait grandi dans les quartiers huppés de Brentwood et de Beverly Hills?

Et Jean maintenant? Jean est un journaliste, un *anchorman* célèbre (quarante ans de télévision). C'est un homme à femmes, visiblement un peu fatigué, l'âge aidant :

Jean Farel s'était réveillé avec une très jeune femme dans son lit; c'était une situation rare maintenant qu'il avait fêté son soixante-dixième anniversaire vingt ans plus tôt, quand il présentait tous les soirs, à vingt heures, le journal télévisé le plus regardé de France, cela lui arrivait fréquemment.



L'univers mental, René Magritte (1747) Musées royaux de Belgique Après un premier mariage raté, Jean se mariera avec Claire, journaliste féministe, mariage forcé car Claire « lui a fait un enfant dans le dos ». Ce reproche de Jean à Claire pèsera lourd dans le couple qui finira par divorcer sans accroche. Jean est une « bête de travail, un homme qui avait placé sa carrière au-dessus de tout ». Jean n'est plus tout jeune, il s'accroche à son poste, aime les décorations :

Dès l'annonce de sa nomination au Journal Officiel, il avait fait le siège de la Présidence pour obtenir l'honneur d'une cérémonie individuelle dans la salle d'hiver du Palais de l'Elysée et avait contacté le service chargé des décorations pour fixer la date de la remise.

Ce qui permettra l'écriture d'un chapitre (assez court) sur la cérémonie :

Ils étaient tous là : représentants du CAC 40, grands patrons de presse, journalistes, écrivains, éditeurs, ministres, anciens et en exercice, quatre-vingt-dix personnes triées sur le volet.

Claire, souffrant d'un cancer du sein était pourtant présente, « engoncée dans cette robe qui ne la mettait pas en valeur ». En plein discours du Président, Jean reçoit un sms qui lui indique que Françoise sa maîtresse, littérairement « sa compagne de l'ombre » vient de faire une tentative de suicide. Dans l'ombre, elle n'a pas supporté la lumière braquée sur son amant fêté et décoré.

Et le fils ? Que fait Alexandre ? Alexandre fait le bonheur de Jean, lui, l'autodidacte, avoir eu un fils polytechnicien.

La performance, sa vie s'était longtemps réduite à ce seul mot. Premier de sa classe dès l'entrée en CP, il avait été remarqué par ses professeurs successifs ; à trois ans il savait lire, compter, écrire. Il avait été formé dans un célèbre lycée parisien où il avait obtenu un diplôme d'excellence : il avait intégré la classe préparatoire scientifique la plus prisée avant d'être reçu à l'École polytechnique à dix-neuf ans à la troisième place, et pour couronner un parcours sans faute, il avait été accepté à l'université de Stanford – deuxième au classement mondial – où il vivait depuis six mois, soixante mille euros de frais annuels de scolarité d'accord, mais il y recevait l'un des meilleurs enseignements du monde.

Alexandre avait fait spécialement le déplacement de la Californie en France pour assister à la cérémonie consacrant son père et puis, patatras, lors d'une soirée un peu trop arrosée avec ses amis, l'affaire tourne mal et il en vient à violenter une jeune fille qui se trouve être (quel hasard !) la fille de l'amant de sa mère. Là commence alors la seconde partie du roman, en fait la plus longue et la plus éprouvante pour le lecteur (pp. 119 à 342).

Les choses se compliquent en effet puisque le fils de Claire a violé la fille de son amant divorcé et l'ex-femme de son amant porte plainte. Du coup, Claire la féministe rentre en conflit avec Claire la mère qui défend son fils car son fils n'aurait jamais pu faire une chose pareille (elle le connait bien).

Dialogue:

Claire à son amant : Ton ex-femme a porté plainte sans même t'en parler. Tu ne crois pas qu'elle utilise cette histoire pour nous nuire ?

Réponse de l'amant : Non, elle n'utiliserait jamais sa fille pour cela. Elle avait peur, tu comprends, peur que je la dissuade, sous ta pression, d'aller au commissariat.

Claire: Tu vas lui dire de retirer sa plainte, n'est-ce pas, demanda-t-elle en tremblant. Il doit y avoir une explication à tout cela.

Réponse de l'amant : Quelle explication ? Ton fils a violé ma fille ? Tu comprends ce que cela veut dire ?

Claire: On n'en sait rien encore.

Réponse de l'amant : Ça veut dire retirer la plainte ?

Claire: Écoute, tu ne peux pas me faire ça, s'il y a une plainte Alex ne pourra plus étudier à Stanford, il perdra tout. Il est fragile, ne brise pas tout ce qu'il a construit après sa tentative de suicide.

Alexandre jure évidemment sa bonne foi, violenter, peut-être, mais violer, non; voilà la ligne de défense mais le fils n'aura pas le temps de repartir aux États-Unis pour rejoindre Stanford, la police judiciaire le placera en garde à vue.

J'accélère. Après sa garde à vue et deux chapitres sur le déroulement du procès, le verdict tombe : Alexandre écope de cinq ans de prison avec sursis. Un groupe de féministes proteste à la sortie du Tribunal quant à la clémence du verdict : « c'est un verdict qui protège l'homme blanc promis à un bel avenir et rien d'autre. » Claire est mal à l'aise, mère et en même temps militante féministe ; Alexandre oublie vite ces moments de garde à vue et de comparution, il crée une start-up qui utilise les ressources de l'IA (intelligence artificielle) pour développer une application permettant d'avoir des relations amicales ou amoureuses avec un correspondant virtuel dont on peut paramétrer le niveau intellectuel.

On a beau lire sur la quatrième de couverture que « le sexe et la tentation du saccage, le sexe et son insertion sauvage sont au cœur de ce roman puissant », je m'interroge sur ladite puissance : les situations sont convenues, les lieux sont communs, les personnages sont en carton-pâte, les clichés sont littéraires¹. Par moment cela pourrait ressembler à du Houellebecq², mais si Houellebecq volontairement platement, c'est avec en arrière-plan une critique féroce de l'économie libérale. Ses romans sont à comprendre comme des fables sur notre modernité. Ce qui me trouble le plus après avoir lu ce livre, c'est le choix de l'auteur par l'éditeur. Gallimard. Gaston, le fondateur de la NRF, le maître du moulin, le roi de la farine, le grand peseur de blé pour citer Jean Cau³. Lui qui, lorsqu'on lui demandait pourquoi tel auteur ne se vendait pas, répondait par une pirouette : parce qu'il était très bon. Mais que sont devenues les éditions Gallimard? En fait, tout se passe comme si les maisons d'édition se comportaient comme ces grandes compagnies pétrolières qui cherchent à forer le puits qui va pouvoir un jour cracher de l'huile, si possible pendant longtemps. Il faut trouver le roman « bingo » à fort tirage et à traduire dans plusieurs langues. Les puits secs, ceux forés en vain sans produire de l'huile, sont les romans écrits par des auteurs que ces grandes maisons peuvent certes éditer à la marge, mais l'initiative revient plutôt aux petites maisons d'édition qui n'ont pas l'œil rivé sur leurs chiffres de tirage. Elles ne prennent pas le lecteur comme cible, elles ne cherchent pas à plaire au lecteur en choisissant des thèmes contemporains qui « résonnent ». Elles éditent des écrivains qui écrivent, voilà tout. Une nécessité vitale. Le lecteur la ressent pleinement. Camus, reviens chez Gallimard!

- 1. Hervé Laroche se régalerait, cf. son Dictionnaire des clichés littéraires. Paris, Arlea, 2004
- 2. Jean-Michel Saussois (2016) "Houellebecq au Palais de Tokyo. L'albatros et le scarabée", *Le Libellio*, vol. 12, n° 4, pp. 21-28.
- 3. Jean Cau (2018) *Croquis de mémoire,* Paris, Gallimard.

Haydn

Hervé Dumez

Il fut un des plus grands expérimentateurs de l'histoire de la musique, et il lui fut donné de vivre vieux, multipliant les quatuors, les sonates, les trios, les concertos, pour piano, trompette, violoncelle, violon, cor, orgue. C'est peut-être dans les symphonies (plus de cent) qu'il montra son inventivité constante, de l'humour à la passion inquiète, en passant par le rêve (les Anglais – le plus beau compliment qu'ils puissent faire – le surnommèrent le Shakespeare de la musique). Il peut être l'un des musiciens à (re)découvrir en période de confinement.

Les Adieux

éjà, les grappes lourdes de sucs avaient été vendangées: le Tokay s'annonçait de qualité rare. Octobre, si les jours n'avaient raccourci en hâte, aurait pu passer pour juillet. Le Prince, dans la compagnie de ses amis et servi par sa maison, ne se résignait pas à quitter Estheràza et à clore aussi belle saison.

Ses musiciens, certains jeunes et mariés depuis peu, languissaient de leurs proches demeurés sur son ordre à Vienne, sans oser toutefois la récrimination. Ils s'ouvrirent du moins de leur mécontentement au maître de chapelle.

Quelques temps plus tard, une nouvelle symphonie était jouée devant le Prince et ses invités. Des choses inouïes qui marquèrent cette soirée, la première fut la tonalité hapax de l'œuvre : fa dièse mineur. La seconde en fut la fin. Johnann Stamitz, à Mannheim, bien des années auparavant, avait donné à la symphonie sa structure classique en quatre mouvements, ajoutant aux trois mouvements traditionnels un menuet. En ce soir de l'automne 1772 et à l'étonnement général, après avoir exécuté en guise de « final » un presto non exempt d'une certaine violence, l'orchestre attaqua un cinquième mouvement – adagio. À la trente et unième mesure, portant sur la partition « nichts mehr » (plus rien), le premier hautbois et le second cor cessèrent de jouer, plièrent leurs partitions, soufflèrent leurs chandelles, se levèrent et quittèrent l'orchestre.

Le basson les imita à la mesure 47, puis le second hautbois, le premier cor, la contrebasse. Un à un, les autres instrumentistes suivirent. Avant-dernier, le maître de chapelle partit à son tour. Ne resta alors, seul, que Tomasini, musicien préféré du Prince. La symphonie s'éteignit ainsi sur la plainte solitaire du premier violon, pianissimo.

On dit que le Prince comprit ce que chacun attendait de lui et qu'il donna, le lendemain même, le signal du départ pour Vienne.

Cette symphonie, la quarante-cinquième de Joseph Haydn, est connue sous le nom de *Symphonie des Adieux*.



• Hob I/45

https://www.youtube.com/watch?v=KXctarOxRz8

• Une version humoristique du final https://www.youtube.com/watch?v=vfdZFduvh4w

Cinquante fois la même chose...

Dans le premier mouvement de sa sonate pour clavier en ut majeur, avec infiniment de bonheur et d'invention, Haydn poussa très loin le mono-thématisme qui lui était cher. Les trois cents mesures que compte ce mouvement s'il est joué avec la reprise ne sont que le thème de six mesures exposé d'entrée, cinquante fois répété. Il y revêt toutes les formes imaginables, se métamorphosant avec légèreté, toujours reconnaissable et toujours différent.

Les radoteurs de tout poil en déduiront, enchantés, que leur passion peut atteindre à l'art ; ceux qui les subissent, qu'un tel art exige décidément une forme très inhabituelle de génie.



• Hob XVI/50

https://www.youtube.com/watch?v=dUF6AeuGdZQ https://www.youtube.com/watch?v=tqKCAGatVSY

Tempora mutantur

Pour parfaire sa formation, Haydn cherchait un bon traité théorique. Un libraire, chez qui il était entré un peu par hasard, sur le Kohlmarkt, lui conseilla le Versuch über die Wahre Art das Clavier zu spielen¹. Il le travailla assidûment, y compris les exercices, conçus pour clavicorde, dix-huit pièces courtes, organisées en six sonates. Du plus simple – « Allegretto tranquillamente » à la grande fantaisie finale. Déjà, avant d'avoir rejoint Hambourg et la liberté,

 De l'art véritable de jouer du clavier, publié en 1753 à Berlin par Carl Philipp Emanuel Bach Carl Philip Emanuel Bach commençait à incarner, mieux que tout autre musicien, la sensibilité d'une époque, qui se reconnut en lui. Haydn reprit son esprit de recherche, en le disciplinant. Il fut frappé par la tension des contrastes, l'impulsivité de cette musique, l'usage dramatique, varié, extrême parfois, des silences², par les longues improvisations vagabondes et pourtant construites.

Le manuscrit Estheràzy de la 64ème symphonie porte la mention « Tempora mutantur etc. ». Il s'agit d'une référence aux premiers vers d'un épigramme de John Owen, poète gallois : « Tempora mutantur, nos et mutamur in illis » (les temps changent, et nousmêmes en eux nous changeons). Le mouvement lent, un largo en ré, est d'une métrique irrégulière, toujours surprenante, les thèmes s'interrompant, puis revenant sous des formes inattendues, des silences pesants et soudains venant casser le discours. C'est une fantaisie, improvisée en apparence, comme les aimait Carl Philipp Emanuel.

On dit qu'elle aurait été composée pour empêcher le Prince de battre mécaniquement la mesure, comme il en avait l'habitude lorsqu'il écoutait un morceau – ce qui agaçait profondément Haydn.

• Hob I/64 (Tempora mutantur) https://www.youtube.com/watch?v=GU6M8xA28-o



Où il est montré qu'il convient d'avoir le baryton modeste...

Nicolas Estheràzy, à ses moments perdus, jouait du baryton.

C'était une sorte de violoncelle possédant sept cordes de dessus frottées par l'archet, mais présentant la particularité de compter également, en dessous, neuf ou douze cordes métalliques, soit vibrant en sympathie avec les premières, soit pouvant être pincées par le pouce et produisant alors un son d'accompagnement assez semblable à celui d'une cithare³. Son instrument de prédilection avait été fabriqué à Vienne, en 1750, par Johann Joseph Stadlmann. Parmi les attributions qui étaient les siennes, le maître de chapelle devait composer des œuvres pour cet instrument. Harcelé⁴, Haydn écrivit 126 trios, trois concertos, six duos, sept octuors et diverses autres œuvres, dont un quintette. Cette production s'arrêta vraisemblablement vers 1775. Contraint par les limites du jeu de Nicolas (dans la plupart de ces œuvres, les cordes sont soit frottées, soit pincées, en alternance, mais non actionnées en même temps), obligé d'écrire en masse, Haydn se servit de ce pensum comme d'une astreinte en laboratoire. Il y expérimenta notamment le

2. Un jour de 1797, Haydn déclara : « les silences sont ce qu'il y a de plus difficile à écrire ».

- 3. https://www.youtube. com/watch?v=38T-V03oReJw
- 4. Billet du prince à Rahier, son intendant: « Estheràza, 4 janvier 1766... Je reçois à l'instant 3 morceaux de Hayden, et en suis très satisfait. Veillez donc à ce que 12 ducats lui soient versés par la caisse en mon nom ; dites-lui par la même occasion d'écrire 8 autres morceaux du même aenre ainsi aue 2 pièces en solo, et de me les faire envoyer immédiatement ».

thème varié, les possibilités propres du violoncelle, les techniques de la variation, et travailla la fugue.



Pom' po pon po pon pon pom pon, René Magritte (1748) Musées royaux de Belgique

Carpani rapporta: « Haydn me disait un jour que tout ce qu'il avait écrit pour cet instrument lui avait coûté beaucoup de sueurs et de peines. Il ne regrettait pourtant pas ces fatigues qui lui avaient procuré une extrême facilité pour la composition musicale des autres instruments ».

Il commit pourtant une erreur, une des rares à l'égard de Nicolas.

Lorsqu'il prit ses fonctions, il connaissait mal les possibilités de l'instrument. Le Prince soutenait que le baryton était limité à une seule tonalité. Haydn en doutait. Il en emporta un chez lui, et commença à le manier. Il y prit goût. Le maître de chapelle s'entraînait, seul, le soir, à l'insu de tous, quoiqu'au grand dam de son épouse. Six mois plus tard, son jeu était excellent. L'idée lui vint, peut-être par vanité, sans doute plutôt comme une sorte de revanche, de monter une petite comédie : il se produisit un soir, à l'impromptu, devant le Prince, ravi de lui faire cette surprise et passablement fier de lui. Nicolas, se contenant grâce à une éducation parfaite, « ne montra aucun signe d'étonnement, prit la chose comme elle devait l'être et dit simplement : "Votre exploit n'a rien d'extraordinaire, Haydn". »

À la fin de sa vie, le vieux musicien se souvenait de l'anecdote, encore cuisante probablement : « Je compris tout à fait ce que le prince avait en tête, et, bien que sur le moment son indifférence m'ait blessé, sa remarque eut comme avantage de me faire abandonner le projet de devenir bon joueur de baryton. Je me rappelai que c'était en tant que maître de chapelle, et non en tant que virtuose, que j'avais acquis quelque renommée, me reprochai d'avoir depuis six mois négligé la composition et me retournai vers elle avec un zèle tout nouveau. »

C'est en effet un grand tort, pour un subordonné, que d'essayer de prouver à son supérieur qu'il est meilleur que lui, dans une spécialité dont le maître se pique.

- Hob XI/97 (adagio cantabile) https://www.youtube.com/watch?v=SQmeHq67k68
 - Hob XI/81

https://www.youtube.com/watch?v=cvXoWcH8fFw



La surprise

Le 24 mars 1792, Haydn, dirigeant l'orchestre du piano forte, donnait un concert à Hannover Square Rooms. Une nouvelle symphonie, la quatre-vingt-quatorzième (Hob I/94), composée en Angleterre, y fut donnée. L'andante commence doucement, un murmure dansant, mais le mouvement est étrangement suspendu, comme si on devait attendre quelque chose, et, à la reprise du thème, brusquement intervient un accord fortissimo joué par tout l'orchestre et souligné d'un coup de cymbale. Le lendemain, les journaux anglais ne parlaient que de cela. Un article s'étonnait : « La surprise que contient ce mouvement peut être comparée à celle ressentie par une belle bergère que le murmure éloigné d'une cascade aurait endormie et qu'un coup de fusil tiré par un chasseur réveille en sursaut. »

De nombreuses légendes coururent. On dit que Haydn s'irritait des réactions du public anglais qui semblait dormir à ses concerts. Rien ne permet de le confirmer : au contraire, durant tout son séjour anglais, il fut célébré, adulé, reconnu, recevant même un doctorat honoris causa de l'Université d'Oxford. On dit alors que ce serait un spectateur particulier, qui, lui, s'endormait durant ses concerts que Haydn aurait voulu réveiller d'un coup. On ne sait qu'une chose : cet accord fut ajouté par le compositeur à la dernière minute sur le manuscrit. Le thème même du mouvement tel qu'il l'avait conçu appelait quelque chose ; Haydn était un expérimentateur et dans le dernier mouvement de cette symphonie, il inventa d'ailleurs un rondo d'un type particulier puisqu'une même phrase revient à plusieurs reprises, ce qui est le propre d'un rondo, mais sous une forme chaque fois différente, ce qui est nouveau; enfin, Haydn ne prenait jamais son génie trop au sérieux, et plein d'humour, il mettait souvent celui-ci en musique.

Hob I/94

https://www.youtube.com/watch?v=VOLy6JxEDLw



La Passione

Nombre de symphonies reçurent des surnoms : L'ours, Le philosophe, La poule, La reine, Le miracle (un énorme lustre tomba au milieu du public lors de la première, sans que personne ne fût blessé), La chasse, Le distrait, Le maître d'école, etc.

La Passione est sans doute la plus sombre, la plus tourmentée quoique son final soit emporté, quasiment déchaîné, restant pourtant dans une humeur inquiète, fiévreuse. Son adagio initial est une fantaisie triste, coupée de silences lourds, qui semble ne pas pouvoir se développer, s'interrompre sans cesse, repartir pour autre chose, et revenir à des pensées obsessionnelles.

• Hob I/49 (premier et dernier mouvements)
https://www.youtube.com/watch?v=s4op2BEEEMA
https://www.youtube.com/watch?v=1Xd5wepIgHI

Références

Bach Carl Philipp Emanuel (1979/1753-1762) Essai sur la vraie manière de jouer des instruments à clavier, Paris, Jean-Claude Lattès.

Vignal Marc (1988) Joseph Haydn, Paris, Fayard.

À écouter aussi

• Hob I/39 (tempête sur la mer)

https://www.youtube.com/watch?v=zhbDj9qAbJU

• Hob I/60 (Le distrait, l'humour de Haydn) https://www.youtube.com/watch?v=lKafJzGgEA8

• Hob I/88 (Lors du bis du dernier mouvement, Bernstein rend un étonnant hommage à la philharmonie de Vienne)

https://www.youtube.com/watch?v=56qZblncQrs

(version complète)

https://www.youtube.com/watch?v=AV_ZE4zcl3I

- Hob XVIII/11 (final les origines hongroises de Haydn) https://www.youtube.com/watch?v=ly3fvWVSdUw
 - Hob XVI/23 (la rêveuse)

https://www.youtube.com/watch?v=co1ILwL607o

• Hob III/76 (les quintes)

https://www.youtube.com/watch?v=C10-45oHfvc

Hob VIId/4 (adagio)

https://www.youtube.com/watch?v=OPRpBx7XkXg

Tom Paine, ou la révolution toujours à venir

Hervé Dumez

orsqu'il la parcourut en 1736, Linné qui recensait la flore ⊿ du monde fut ébloui par la lande. Aucune région connue de lui ne présentait au printemps de telles couleurs. Mauve profond des véroniques en épi, jaune vif des euphorbes cyprès, gris des asperges sauvages et bleu intense des vipérines surpassaient en splendeur tout ce qui pouvait être imaginé. Mais la beauté de la nature masquait mal la dureté de la vie au Breckland. Les nobles de Londres en avait fait une réserve à lapins pour leurs chasses et réprimaient férocement tout braconnage. Devant la maison de Thetford où grandissait le petit Tom, se balançaient au gibet les malheureux ayant commis quelque menu larcin. Dans la communauté, anglicans et puritains s'affrontaient et la famille Paine se tenait à l'écart, appartenant quant à elle au courant quaker. À treize ans, Tom fut retiré de l'école où il se plaisait à apprendre et mis en apprentissage dans la petite entreprise de corsets de son père. On lui apprit à monter les fanons dans le tissu. Lorsqu'il eut seize ans, enivré par les discours de son ancien maître d'école qu'il continuait à voir, il décida de s'enfuir et signa pour s'engager sur un corsaire, Le Terrible, capitaine Death. Son père le poursuivit et finit par le convaincre de ne pas partir : les quakers étaient pacifistes et refusaient tout enrôlement. Ce fut sa chance : peu après avoir appareillé, le Terrible affrontait une frégate française et la quasi-totalité de son équipage disparaissait. Les résolutions du jeune garçon ne tinrent pourtant pas longtemps et Tom s'embarqua quelque temps après sur le Roi de Prusse. Il croisa entre Grande-Bretagne, France et Amérique. Revenu à terre, il multiplia les emplois - corsetier, prêcheur méthodiste, enseignant, buraliste, agent des douanes - , passa de ville en ville, se maria deux fois, enterrant sa première épouse et se séparant à l'amiable de la seconde après avoir fait faillite comme vendeur de corsets.

À Londres, il rencontra le représentant des colonies américaines auprès de la couronne, Benjamin Franklin. En ce jeune autodidacte avalant les livres et intéressé par les sciences, le vieil homme se revit au même âge. Il n'eut guère de peine à le persuader de passer en Amérique où ses qualités pourraient s'épanouir dans une société nouvelle et en plein essor et, en novembre 1774, Tom Paine était débarqué, épuisé par le typhus, du navire qui l'avait amené à Philadelphie. Grâce à la recommandation de Franklin, le Pennsylvania Magazine, créé peu de temps auparavant, l'embaucha comme rédacteur en chef. Ses premiers articles fustigèrent l'esclavage et les exactions des Anglais en Inde mais il prit surtout aussitôt parti pour les insurgents en révolte contre l'Angleterre. Début 1776, fut publié Common Sense. Comme l'indiquait le titre, le style était direct et accessible. Les phrases rompaient avec celles des livres savants, emplis de citations latines, et cherchaient la simplicité de l'alphabet. « Je ne travaille, disait l'auteur, qu'à être utile. » La thèse de ce petit livre est qu'il est absurde qu'une île puisse continuer de régenter un continent ; que le peuple doit s'organiser et élire ses représentants tout en les contrôlant ; que l'insurrection est justifiée contre un pays colonisateur lointain et indifférent aux problèmes des Américains. Jamais pamphlet n'avait été autant diffusé et lu, compris de tant de gens, si discuté le soir dans les chaumières et les auberges. Quelques mois plus tard, les membres du Congrès continental signaient la déclaration d'indépendance. Dans les années qui suivirent, marquées par les difficultés et souvent les revers militaires essuyés par l'armée continentale, il soutint le moral des insurgés par une série de treize pamphlets. Le premier commençait par la phrase : « Voici venu, pour l'âme des hommes, le temps des épreuves ». Sorti en décembre 1776, Washington le fit lire dans les bivouacs des régiments qui se préparaient, dans la nuit de Noël, à traverser le Delaware pour assaillir par surprise les régiments de mercenaires hessois au service des Anglais cantonnés à Trenton. Le dernier, en 1783, la guerre enfin terminée par la reddition de Cornwallis à Yorktown, se conclut par : « Pour l'âme des hommes, le temps des épreuves est achevé. » L'État de New York, en remerciement des services rendus à la cause de l'indépendance et de la république, lui offrit un domaine à New Rochelle, la ville fondée par des huguenots français exilés en face de Long Island. Mais il ne s'y fixa pas. La révolution était faite en Amérique. Il cherchait maintenant autre chose et repassa donc en Europe. Son projet était d'y développer un pont en acier, en Angleterre ou en France, une innovation qui ne connut sa réalisation qu'un siècle plus tard. Peu après son arrivée dans son pays natal, la Révolution éclatait en France. Son ami Burke, qui avait soutenu l'insurrection américaine et plaidé pour une approche conciliante de la part de l'Angleterre, écrivit bientôt ses réflexions sur l'événement qu'il publia en 1790. Fondée sur des concepts trop abstraits, se coupant de toute tradition, l'approche révolutionnaire française lui paraissait vouée à la catastrophe, les débordements devant être suivis de la prise de pouvoir par un général en quête de domination. Pour lui, les évolutions politiques devaient être progressives, ancrées dans l'héritage du passé. Paine fut outré et répondit par Droits de l'Homme. Son livre est, parmi les premières, l'une des grandes analyses de la Révolution française. Redressant les erreurs factuelles commises par Burke, Paine met en avant la déclaration des droits de l'Homme, la fin de l'absolutisme, les réformes mises en place, une nouvelle ère s'ouvrant selon lui pour l'ensemble des pays européens. L'Angleterre officielle, dont il espérait qu'elle imiterait la France, s'offusqua. La menace d'une incarcération pesa sur lui. Par chance, dans le même temps, pour son implication dans la révolution américaine et sa défense de la française, Paine fit partie des étrangers, tels George Washington ou Friedrich Schiller, à qui fut offerte la citoyenneté française. Il fut même élu à la Convention par le département du Pas-de-Calais et put donc quitter la Grande-Bretagne au bon moment. C'est auréolé de sa célébrité qu'il débarque sur le continent et qu'il rejoint la Convention. Siévès le présidant, il est nommé viceprésident du comité en charge de préparer la constitution. Mais le Français est partisan d'une monarchie constitutionnelle et lui d'une république. Surtout, Paine ne parle et ne parlera jamais la langue de son pays d'adoption. Brissot, le chef des Girondins qu'il a connu en Amérique, Danton et Condorcet, ses amis, qui tous parlent anglais, sont obligés de traduire ses positions. À la Convention, il est toujours assis à côté de Danton qui lui explique les débats en cours et intervient à sa place. Siévès et lui sont par contre d'accord pour exclure toute référence à Dieu dans le texte mais Robespierre exige que l'Être suprême soit mentionné. Voyant les tensions entre Sievès et Paine, l'incorruptible fait créer en parallèle un autre comité qui rédigera finalement la constitution de 1793 instaurant la république, mais dont l'application sera suspendue en raison de la guerre, ce que d'ailleurs Paine déplorera.

La campagne la plus active de ce dernier est pour que Louis XVI ne soit pas exécuté. Lors de ses rencontres avec le roi avant la Révolution, la gentillesse de l'homme l'avait frappée et il est de toute façon, par principe, fermement opposé à la peine de mort,

ce qui l'a d'ailleurs au début rapproché de Robespierre. Le 26 juin 1791, il a assisté comme tous les Parisiens au retour de Varennes et les déchaînements de haine à l'égard du monarque l'ont marqué. Sa position profonde était qu'il aurait fallu laisser Louis XVI s'enfuir, ce qui réglait le problème de la royauté en douceur et permettait de passer à une république. Avec quelques amis, le voilà qui fonde la Société républicaine affichant dans les rues de Paris un manifeste qui explique : « En ce qui concerne la sécurité personnelle de Louis Capet, la France ne s'abaissera pas à exercer sa vengeance envers un criminel qui s'est déshonoré lui-même. » C'est la première fois que le vocable de « Louis Capet » est appliqué à l'ex-roi mais l'objectif est en même temps de sauver sa tête. Le 20 novembre 1792, Paine publie un libelle sur l'opportunité d'un procès. Pour lui, la procédure doit permettre de montrer au grand jour les turpitudes de la monarchie tout en se terminant par la mansuétude, ce qui frappera les autres nations et leur rendra séduisante l'idée de révolution. Paine a pour objectif, à terme, de faire du monde une société de républiques tournées vers la paix et les échanges commerciaux. Et du moins, dans un premier temps, les autres puissances ne seront pas tentées de déclarer la guerre à la France, ce qui autorisera une révolution pacifique, sans effusion de sang. Il précise sa pensée quelques jours avant le vote, dans un nouveau pamphlet, Opinion de Thomas Paine sur l'affaire de Louis Capet. Lorsqu'il intervient à la Convention, un silence lourd accueille ses propos et aucun applaudissement ne les suit. Il s'oppose par contre au projet de ses amis Girondins d'organiser un référendum populaire sur le sort de Capet : pour lui, les conventionnels doivent assumer leurs responsabilités. Au moment d'exprimer son vote, il déclare à voix forte : « Je vote pour la détention de Louis jusqu'à la fin de la guerre, et pour son exil perpétuel à la fin des hostilités. » Danton, à son côté, vote la mort en lui expliquant en aparté que sa propre vie est en jeu et qu'il n'a pas d'autre solution. Siévès fait de même. Une fois l'arrêt tombé, Paine a conscience qu'il va être arrêté et probablement exécuté. Depuis des mois déjà, Marat le poursuit de sa haine : les Français, explique l'ami du peuple, sont fous de tolérer des étrangers parmi les conventionnels. Dans le même temps que se déroulait le procès du monarque déchu, en Angleterre Paine était jugé et condamné à la peine de mort pour ses prises de position. De manière stupéfiante, à l'annonce de l'exécution du roi, la presse anglaise l'en rendit d'ailleurs responsable et se déchaîna contre lui. Immédiatement après l'incarcération des Girondins, en juin 1793, Robespierre fait voter une loi autorisant l'arrestation des étrangers qui n'auraient pas respecté les règles de la République.

Cette loi, chacun le sait, vise exclusivement les deux étrangers ayant été élus à la Convention, Anacharsis Cloots, un prussien qui sera finalement guillotiné, et Thomas Paine. On conseille à ce dernier de ne plus se rendre à la Convention. Cloîtré chez lui, il semble qu'il sombre dans la boisson et il se met à rédiger ce qui lui apparaît comme son œuvre centrale, The Age of Reason, un traité sur la religion qui critique de manière virulente le christianisme et prône un déisme universel et tolérant, dénué de récit mythique et de rituels. Dans les notes personnelles de Robespierre, après sa mort, on trouvera quelques lignes expliquant, sans plus de précision, que pour le bien de la France et des États-Unis même, il faut arrêter Thomas Paine. En août 1793, les citoyens du Pas-de-Calais écrivent à la Convention qu'ils lui retirent leur confiance et qu'il faut le suspendre de son mandat. Le 25 décembre, c'est chose faite. Le lendemain, dans la foulée, il est jugé in absentia (il n'a pas été convoqué) et condamné à mort à l'unanimité pour haute trahison, sans véritable acte d'accusation. À quatre heures du matin la nuit suivante, on l'appréhende et on l'emmène à la prison du Luxembourg. Durant de longs et durs mois, il y pourrira, assistant aux départs successifs vers la guillotine de ses codétenus sans que son sort soit réglé. Se demanda-t-il alors si Burke n'avait pas eu raison par anticipation? Il n'en fit en tout cas jamais état et resta fidèle à ses idéaux. Saisies, les autorités américaines agissent avec une grande prudence : Washington est en train de négocier un traité essentiel pour le pays avec les Anglais et il n'est pas question de les mécontenter en soutenant Paine ouvertement. Or, les conditions de la nationalité n'étant pas très claires à l'époque, personne ne sait si l'écroué, gravement malade dans sa geôle, est toujours Anglais de par sa naissance, s'il doit être considéré comme Français par décret toujours valable, ou Américain. Sans instructions claires, c'est finalement Monroe, arrivé à Paris en août 1794 qui, discrètement et habilement, va tenter de le protéger. Après la chute de Robespierre, ayant passé dix mois en prison à attendre son exécution chaque jour qui passait, Paine est finalement libéré et Monroe lui offre une chambre dans sa résidence : pour lui, le malheureux, abandonné de tous ou presque, reste à jamais l'auteur de Common Sense. De son côté, libérée des montagnards, la Convention le réhabilite et il recommencera à y siéger, sans y prendre la parole, en 1795. Un tantinet désabusé, il constate : « D'abord, ils m'ont élu à la Convention, puis ils m'ont exclu parce qu'ils me considéraient comme un étranger, puis ils m'ont emprisonné parce que j'étais étranger, enfin ils m'ont réinstallé en annulant le vote par lequel ils m'avaient déclaré étranger. » Alors qu'il est question de

la signature d'un traité entre les États-Unis et la France, Monroe propose son nom pour être l'un des plénipotentiaires français mais la Convention refuse qu'il quitte le territoire estimant que la Révolution, en train de se remettre de la période de la Terreur et toujours fragile, a besoin de défenseurs. Pourtant, Paine critiquera la nouvelle constitution élaborée par Boissy d'Anglas, celle du Directoire. Le suffrage censitaire lui paraît contraire à la déclaration des droits de l'homme qui proclame l'égalité entre tous et instaurer une république bourgeoise préparant un retour possible de la monarchie. Son discours à la Convention est accueilli par des applaudissements polis mais ne change rien et marque la fin de sa carrière politique.

En janvier 1797, *The Age of Reason* est publié à Londres, qui s'ouvre sur ces mots :

I believe in one God and no more and I hope of happiness beyond this life. I believe in equality of man and I believe that religious duties consist in doing justice, loving mercy and endeavouring to make our fellow creatures happy. My own mind is my own church.

All national institutions of churches, whether Jewish, Christian or Turkish, appear to me no other than human inventions, set up to terrify and enslave mankind, and monopolize power and profit.¹

Devenant institutionnelle, une religion cherche toujours à s'imposer et provoque des tensions entre les hommes par son intolérance. En conséquence, aucune d'entre elles ne doit être privilégiée et le gouvernement doit simplement garantir la liberté de conscience. Le Christ était un homme remarquable, mais rien de plus. Paine a pris soin d'exprimer ses idées clairement, mais sans chercher à blesser quiconque dans ses convictions. Néanmoins, la polémique, en Angleterre, aux États-Unis, en France, dans toute l'Europe même, est terrible et, en réalité, elle l'enchante. De son coté, il crée avec des amis l'Église des théophilanthropes qui, comme celle des quakers, refuse la notion de prêtres et dans laquelle chacun pratique pour lui-même une religion de l'Être suprême. Elle sera dissoute en 1801 lorsque Bonaparte signera le Concordat qui fait de l'Église catholique la religion de la majorité des Français. En juillet 1796, persuadé qu'il va mourir, Paine règle ses comptes avec Washington dans une lettre ouverte d'une extrême dureté. Elle rappelle notamment les piètres qualités militaires du général, et l'ensemble impressionnant des batailles qu'il perdit. Mais c'est l'inactivité de Washington dans la période où lui, emprisonné, risquait tous les jours d'être tiré de la prison du Luxembourg pour être guillotiné que Paine ne peut lui pardonner.

1. « Je crois en un seul Dieu, et rien de plus, et j'espère le bonheur au-delà de la vie présente. Je crois en l'égalité entre tous les hommes et crois que le devoir religieux ne consiste qu'à être juste, chérir la miséricorde et à s'efforcer d'apporter le bonheur à tous nos semblables. Mon propre esprit est ma propre Église. Toutes les Églises

> institutionnelles, qu'elles soient juives, chrétiennes ou turques, m'apparaissent n'être que des inventions humaines instituées pour terrifier l'humanité et la réduire en esclavage, et monopoliser

pouvoir et profit. \

nationales

Un an plus tard a lieu une rencontre inattendue. De retour d'Italie, le général Bonaparte rend visite à l'auteur de *Droits de l'Homme* qu'il déclare être son livre de chevet, à qui il se propose de faire ériger une statue dans Paris. En réalité, projetant une

invasion de l'Angleterre, l'homme de guerre cherche des renseignements géographiques en vue d'un débarquement auprès d'un natif. Au moment du coup d'État de Brumaire, Paine est à Bruges. Son meilleur ami proteste dans le journal qu'il anime et est aussitôt incarcéré. Lorsque Paine revient en France, le ministre de la Police lui notifie qu'il sera lui-même expulsé à la moindre critique publique pouvoir désormais place. Désespéré par l'échec de



Thomas Paine, Parc Montsouris, Paris (20 février 2019)

la Révolution, il se taira donc durant deux ans, avant de prendre la décision de retourner en Amérique.

C'est âgé de soixante-cinq ans qu'il retrouve le sol des États-Unis en octobre 1802. Jefferson, alors président, a fait savoir officiellement qu'il l'accueillerait avec plaisir, ce qui a déclenché une tempête de critiques de la part de ses opposants : Paine est à leurs yeux un athée déclaré, un ivrogne, un contempteur de leur idole, George Washington. La campagne est en réalité tournée contre le nouveau président. Jefferson maintient sa confiance à son ami et continue de le consulter régulièrement, notamment sur l'achat de la Louisiane à la France. Paine le conforte dans ce projet qui lui paraît devoir écarter les visées belliqueuses de l'opposition fédéraliste. Tous les deux resteront en correspondance jusqu'à la mort de Paine. En 1806, ce dernier se rend au bureau de vote de New Rochelle et s'en voit refuser l'entrée sous prétexte qu'il ne serait pas citoyen américain. Malgré ses protestations, ni Jefferson, ni Madison, ni Monroe ne parviendront à faire revenir les fédéralistes de l'État de New York sur leur décision. New Rochelle ne le reconnaîtra officiellement comme Américain qu'à titre largement posthume, en 1945. Il travaille dans les derniers mois de sa vie sur un projet de révision de la constitution américaine, estimant notamment que la nomination à vie des juges à la Cour Suprême est une aberration et proposant que le président, si un vote de la majorité du Congrès y est favorable, puisse mettre fin à la fonction d'un membre de la Cour.

Thomas Paine avait espéré une révolution imposant le droit de tous les citoyens à choisir leur gouvernement et s'étendant à tous les pays. Il avait plaidé pour l'abolition de la peine de mort. Mais tout cela ne lui paraissait pas suffisant. De ses échanges avec les Indiens d'Amérique, il avait été frappé par la nature foncièrement égalitaire de leur société et par l'absence de pauvreté dans les tribus. Tout en restant favorable à la liberté des échanges économiques, garantie de la paix entre les nations, la déduction qu'il tirait de cet état de fait était que la misère devait donc être un phénomène artificiel, le produit de notre organisation moderne. Ses propositions avaient alors été l'impôt progressif sur le revenu, une allocation aux familles pauvres pour que chacun de leurs enfants puisse aller à l'école, l'octroi à chaque jeune d'un pécule pour qu'il puisse se lancer dans la vie, un subside versé aux travailleurs âgés n'étant plus en état de travailler. À l'exception du revenu universel aujourd'hui toujours en discussion, les sociétés ont avancé dans les directions qu'il avait tracées, même si le religieux peut encore créer des tensions.

À Paris, l'idée qu'avait eue Bonaparte fut enfin concrétisée en 1938 sous la forme d'une statue (étrangement dorée, ce qui l'aurait sans doute fait hurler) que l'on érigea dans le parc Montsouris.

Dans son discours inaugural, prononcé le 21 janvier 2009, Barack Obama le cita, sans pourtant mentionner son nom toujours agoni par les religieux :

Let it be told to the future world that in the depth of winter, when nothing but hope and virtue could survive, that the city and the country, alarmed at one common danger, came forth to meet it 2

Paine avait demandé à être enterré dans le cimetière quaker de New Rochelle. Moins peut-être pour ses idées religieuses que parce que la tombe risquait d'être ornée d'une stèle commémorative et de devenir un lieu de pèlerinage, ce qui était contraire aux principes de la communauté, celle-ci refusa d'accéder à sa demande. On l'inhuma donc près de sa ferme, mais ses restes n'y sont plus.

Une nuit de 1819, un journaliste britannique qui avait été d'abord un opposant farouche de ses idées mais s'y était finalement converti avec la même énergie qu'il avait mise à les détester, déroba le cercueil et l'emporta en Angleterre pour organiser une exposition destinée à répandre les idées de celui qui l'habitait. Les autorités

2. « Qu'il soit dit au monde futur qu'au plus profond de l'hiver, alors que seuls l'espoir et la vertu pouvaient encore survivre, la cité et le pays, à l'annonce d'un danger commun, se levèrent pour l'affronter ». Le texte est extrait du numéro un de American Crisis

locales de New Rochelle ne s'aperçurent qu'avec retard de la profanation et de la disparition du précieux chargement. On ignore ce que ce dernier devint. Peut-être coula-t-il durant la traversée ou fut-il égaré quelque part en Angleterre à l'arrivée.

Frappé d'une attaque peu avant sa mort, il avait noté: « Mes fonctions corporelles ont cessé. Mon intellect est clair. Tout ceci est une preuve d'immortalité. » Les restes toujours vivants de Thomas Paine sont aujourd'hui partout où une révolution pacifique se lève, à la recherche d'une nouvelle justice

Références

- Belissa Marc (2010) "La légende grise des dernières années de Thomas Paine en Amérique (1802-1809)", Annales historiques de la révolution française, 2010/2, pp. 133-172.
- Caron Nathalie (2006) "Tomas Paine et l'éloge des révolutions". *Transatlantica*, 2006/2, pp. 1-10.
- Malou Julin (2004) Thomas Paine. Un intellectuel d'une révolution à l'autre (1737-1809), Bruxelles, Éditions Complexe.
- Levin Yuval (2014) The Great Debate. Edmund Burke, Thomas Paine, and the Birth of Right and Left, New York, Basic Books.
- Paine Thomas (2018) Révolution Paine. Thomas Paine penseur et défenseur des droits humains, Caen, C&F Éditions et ÉMÉM des Textes.